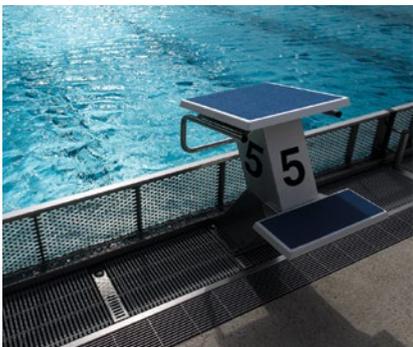




JANVIER 2025

VALOGNES LE MAG

Bulletin municipal de la ville de Valognes
Rétrospective 2024



**PASSÉ
ET FUTUR**
DU PATRIMOINE LOCAL



Sommaire

- 4** Investir malgré la crise
- 6** À la cantine, on mange pour 1 €
- 8** Espace gymnique, un nouvel équipement
- 10** Le logement au cœur des préoccupations des élus
- 12** Culture, une année riche en événements
- 14** Prévention et répression, l'autorité sur deux jambes
- 15** L'affichage municipal passe au numérique
- 16** Combattre la vacance commerciale : pari tenu
- 17** Le dossier : passé et futur du patrimoine local



Bacs fleuris du 80^e anniversaire de la Libération



Passage Dordéans



Reconstruction du chœur de l'église Saint-Malo

- 20** Travaux : développement à l'ouest
- 24** Val'Auna, nouvelle formule
- 26** L'Agglo se jette à l'eau
- 30** Infos pratiques

Revue officielle d'information municipale de la ville de Valognes, diffusée gratuitement
Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication : **Jacques Coquelin**
Coordination de la rédaction et de la documentation : **Cabinet du Maire**

Crédits photos : Agglomération du Cotentin - Association Les Amis de Valognes - Claire DRAPIER - Caroline GÉRARD - Sylvie GOSSELIN - Emmanuel GRENIER - A. GUERDIN - La Presse de la Manche - Valentin LEFLAMAND - Antoine SOUBIGOU - B. THÉVENET - Victor TONELLI - Tous droits réservés - Ville de Valognes

Impression : Imprimerie Versailles Normand
Conception graphique : Ewen PRIGENT
Tirage : 4 600 exemplaires
Distribution : La Poste



Brochure réalisée et imprimée sur du papier certifié PEFC 100 %, en janvier 2025



ÉDITO Quel rôle et quelle place des élus locaux dans la République ?

Jacques COQUELIN
Maire de Valognes

C'est dans le somptueux décor du Palais du Luxembourg à Paris que s'est tenu en novembre 2023, le colloque sur le rôle et la place des élus locaux dans la République.

Dans un contexte politique totalement inédit depuis l'origine de la V^e République, que le Professeur Guy HERMET, politologue renommé, avait anticipé dans son ouvrage paru dès 2007 en évoquant le « temps de l'hiver démocratique », le constat est saisissant. Les sondages démontrent clairement que nos compatriotes sont majoritairement sévères avec la politique ; ils expriment beaucoup de méfiance, voire du dégoût sur ce sujet, allant même pour certains, jusqu'à considérer les élus comme étant corrompus.

Seuls les maires et les conseillers municipaux échappent à cette critique et conservent la confiance des Français qui demeurent malgré tout attachés à la démocratie, même s'ils estiment qu'elle ne fonctionne plus normalement dans notre pays.

Il me paraît toutefois inquiétant que, selon une enquête Harris interactive de novembre 2023, un nombre important de Français considère que la violence envers les élus est compréhensible pour se faire entendre.

Une montée de la violence que Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier Ministre, explique par un « défaut de politique ». Un sentiment partagé par de nombreux intervenants lors de ce colloque qui estiment que le populisme compte pour beaucoup dans cette situation qui profite aux mouvements qui en sont à l'origine. Par ailleurs, Internet et les réseaux sociaux ont un impact fort sur l'insatisfaction de la population.

Plusieurs analystes considèrent que la démocratie représentative, telle que nous l'avons connue, touche à sa fin et qu'il ne s'agit pas d'une crise passagère.

Pour ma part, je considère que ce type de démocratie demeure pourtant le moyen le plus efficace pour éviter les surenchères, la démagogie et le chaos, comme nous l'avons connu lors du mouvement des gilets jaunes par exemple.

Je ne crois pas à la démocratie participative à outrance, car après avoir suscité un grand enthousiasme, elle conduit selon moi à une sorte de foire d'empoigne qui se solde toujours par un défaut d'intérêt de la population et crée une catégorie de nouveaux professionnels de la politique, qui ceux-là, ne sont même pas élus. Je crois en revanche à une gouvernance de proximité, au dialogue avec la population pour guider nos choix.

Le maire et les conseillers municipaux sont élus sur un programme, sur un projet de mandat auquel les électeurs adhèrent ou non. Les élus se doivent de tenir leurs promesses ou d'expliquer ce qui les a empêchés de les mettre en œuvre.

Enfin, il me semble important que les élus locaux et les représentants de l'État se reconnaissent comme des partenaires à part entière avec une volonté de transparence, notamment s'agissant de la perte d'autonomie financière des collectivités qui contrarie l'action municipale.

Selon Alexis de Tocqueville, « c'est dans la commune que réside la force des peuples libres ». Les élus locaux sont plus que jamais les défenseurs de la République.

« c'est dans la commune que réside la force des peuples libres ».
Alexis de Tocqueville

Investir malgré la crise ?

Comme bon nombre de collectivités locales, la ville de Valognes n'a pas augmenté les taux d'imposition au cours de ces derniers exercices parce que, malgré la réforme fiscale et une réduction de leurs marges de manœuvre, les élus valognais ne souhaitent pas faire endosser le financement de leurs services publics par les seuls propriétaires. Les taux d'imposition n'ont pas évolué à Valognes depuis 13 ans.

Pourtant, le bouclage des budgets devient de plus en plus complexe du fait de la croissance de la masse salariale accentuée par des mesures anti-inflation décidées par l'État et d'un très grand nombre de nouvelles dépenses annoncées ces dernières années par les différents ministres, imposées aux collectivités qui doivent cependant en supporter seules la charge.

Face à cette situation très particulière, certains élus s'interrogent sur le choix qu'ils auraient à faire entre ne plus rien faire, s'endetter ou augmenter les impôts...

La Municipalité valognaise recherche sans cesse à réduire ses charges de fonctionnement. Dans le même temps, des investissements sont engagés également dans le but de contribuer à la réduction de ces charges. C'est le cas par exemple des candélabres qui, en partenariat avec La Banque des Territoires, seront tous équipés en Led en remplacement des ampoules à incandescence classiques dans le but de réduire la consommation d'électricité.

La masse salariale quant à elle, représente un pourcentage important du budget de la collectivité. Cette part est d'ailleurs plus importante à Valognes que dans la plupart des villes de même strate. Cela s'explique par les travaux en régie, c'est-à-dire toutes les interventions réalisées par des agents de la commune sans faire appel à des intervenants extérieurs, mais aussi du fait de l'importance des services qui sont proposés à la population. Interpellé en conseil municipal à ce sujet par le groupe de la minorité, le Maire a démontré, preuves à l'appui, que les travaux en régie ont un coût inférieur à celui des entreprises privées et permettent de surcroît une meilleure réactivité.

S'agissant du nombre d'agents de la collectivité, Jacques COQUELIN en a profité pour rappeler que l'effectif des employés municipaux était parfaitement adapté aux besoins du service et que la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences avait déjà permis de faire des économies substantielles. De plus, l'utilisation régulière du tableau des effectifs budgétaires est un outil qui permet d'avoir une meilleure prospective des dépenses de la collectivité sur ce poste.

La gestion saine des finances permet à la commune de Valognes de continuer à investir. Les élus ont aussi fait le choix de n'avoir recours à l'emprunt que pour les investissements importants et d'utiliser la Capacité d'Autofinancement pour les investissements courants.

La construction du groupe scolaire sera financée par emprunt sur une durée plus longue de façon à réduire les charges y afférent chaque année. Les dotations d'investissement de l'État sur ce type d'opération soulageront le reste à charge de la commune tout comme la participation de la Communauté d'Agglomération du Cotentin qui en complètera le financement à l'aide de ses fonds de concours. Le Conseil Départemental de la Manche apportera lui aussi une participation dans le cadre du Contrat de Pôle de Services.

Ainsi, la ville de Valognes continuera d'investir sur son territoire afin d'apporter le meilleur service à la population.

Les chiffres clés du budget

Le budget primitif a été voté le 8 avril 2024 : il s'élève à 25,8 millions d'euros. La part d'investissement est de 14,5 millions, consacrés principalement au financement des projets structurants. Le budget de fonctionnement s'établit à 11,3 millions d'euros.

Compte tenu des investissements importants engagés par la ville de Valognes, notre capacité de désendettement se trouve modifiée (5,9 ans, en deçà du seuil critique des 12 années).

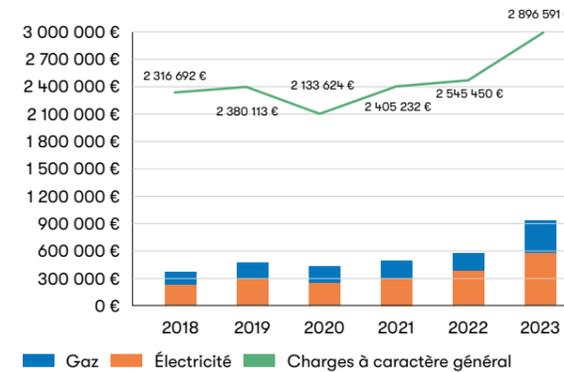
140 % d'augmentation pour l'électricité et le gaz en 6 ans

0,8 M € d'épargne dégagée au 31/12/2023

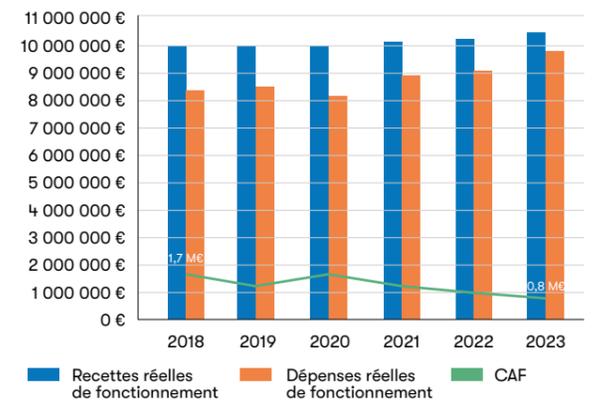
ZÉRO % d'augmentation des taux de fiscalité.

Une volonté municipale et pérenne

Charges à caractère général



Capacité d'autofinancement



Annuité 2024	762 840 €	capital 652 738 €
		intérêts 110 102 €
Capacité de désendettement	5,9 ans	
Encours de la dette au 1^{er} janvier 2024	4 968 955 €	

	Bases 2024	Taux 2024	Produit
Taxe d'habitation (THLV + THRS)	698 300 €	16,41 %	114 591 €
Taxe foncière (bâti)	9 261 000 €	47,63 %	4 411 014 €
Taxe foncière (non bâti)	166 800 €	61,66 %	102 849 €
Coefficient correcteur (réforme TH)			-752 945 €
	Produit fiscal 2024		3 875 509 €

Les taux d'imposition n'ont pas évolué à Valognes depuis 13 ans.



Travaux en régie

Les travaux en régie sont des travaux réalisés par des employés municipaux sans recours à des entreprises extérieures.

Le montant des opérations effectuées en régie au 15 novembre 2024 s'élève à 213 510,11 €, décomposé comme suit :

- **41 797,53 €** pour le service cadre de vie, développement durable, environnement, propreté de la ville, dont 19 597,53 € en fournitures,
- **171 712,58 €** pour le service bâtiments communaux et assistance aux manifestations, le magasin, l'atelier mécanique, dont 42 462,58 € pour les matériaux.



À la cantine, on mange pour 1 €

Depuis le lundi 2 septembre, les cantines des écoles publiques proposent le repas pour un euro. Ce dispositif initié localement par la Municipalité de Valognes a pour objectif de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour un coût on ne peut plus modique, voire gratuitement selon le quotient familial.

Chaque jour, ce sont entre 280 et 300 repas qui sont servis dans les cantines des écoles valognaises, soit 70 % de l'effectif scolaire. Toutefois, 88 % des enfants scolarisés déjeunent à la cantine, au moins une fois par semaine.

À l'initiative de cette opération, Odile SANSON, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, a en outre convaincu ses collègues de décliner cette mesure pour tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques, qu'ils résident ou non sur la commune de Valognes, dès lors qu'ils bénéficient du service de restauration scolaire.

La mise en place de cette mesure contribue donc à donner à chaque enfant les moyens de la réussite.



Les ondes positives de Jonathan Dassin pour les enfants malades

L'association Ondes Positives Pour l'Hyperinsulinisme - OPPH - a pour but de mener des actions de communication sur la maladie de l'hyperinsulinisme et de venir en aide aux enfants souffrant de nombreuses maladies métaboliques avec l'objectif de recueillir des fonds pour la recherche. Des enfants de CM1, accompagnés par leur professeur des écoles et par Thierry SOHIER, professeur à l'école municipale de musique, ont rencontré le chanteur, Jonathan DASSIN, lors de sa venue à Valognes, le samedi 14 décembre au complexe Marcel Lechanoine.

Ils ont eu l'opportunité de chanter sur scène, à ses côtés, deux titres du répertoire de son père, Joe DASSIN, « Les Champs Élysées » et « Siffler sur la colline » dans le cadre de la soirée musicale organisée par Bernadette LEFÈVRE, Présidente de l'association OPPH.



Aux âmes bien nées...

La jeune valognaise, Louise ANNE, s'est distinguée en tant que lauréate, dans la catégorie œuvre individuelle du concours de dessin organisé par le Département de la Manche sur la thématique du 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie, la Libération de la France et des pays européens. Les œuvres devaient porter sur les valeurs que sont la liberté, la paix, la mémoire, la lutte contre toute forme de discrimination.

Particulièrement inspirée par ce sujet, Louise a dessiné la colombe de la paix accompagnant les parachutistes dans le ciel de Normandie, portant la liberté et la paix dans un rameau d'olivier, au-dessus d'une mer dont les flots viennent vers le rivage mettre fin à tous les périls de la guerre.

Les clubs du soir

La ville de Valognes innove

En septembre 2024, la ville de Valognes a fait évoluer les « Ateliers périscolaires » en « Clubs du soir ». Il s'agit d'une animation qui se déroule tout au long de l'année scolaire les lundis et mardis de 16h30 à 17h30 pour les enfants du CP au CM2. À travers la découverte d'un ou plusieurs domaines d'activités, les enfants apprennent en s'amusant l'art de l'escrime, les sports traditionnels, les sports innovants, la bande dessinée, l'expression corporelle, le théâtre. Ces projets sont menés par un ou plusieurs intervenants diplômés et des éducateurs sportifs municipaux.

En fin d'année scolaire, les parents seront invités à partager un moment convivial pour échanger sur ces pratiques et sur le ressenti de leurs enfants.



Toute la musique que j'aime !

La ville de Valognes et son école de musique ont eu l'immense plaisir d'accueillir Greg ZLAP, le mardi 10 septembre, lors de l'inauguration des deux nouvelles classes d'Orchestre À l'École, dispositif gratuit pour les familles financé par la ville avec un soutien financier de l'Association Nationale Orchestre À l'École et du conseil départemental de la Manche.

Greg ZLAP est un harmoniciste et chanteur, un immense artiste de renommée internationale qui a accompagné des grands noms de la variété française comme Johnny HALLIDAY, Florent PAGNY, Francis CABREL...

Il a accepté d'être le parrain musical des deux classes d'OAE et de venir rencontrer régulièrement les cinquante-huit élèves, notamment avant un concert le 13 décembre 2025 « Hommage à Johnny HALLIDAY ».

L'Orchestre À l'École contribue à l'épanouissement de l'enfant, favorise l'inclusion, l'esprit de groupe, d'entraide et de cohésion.

L'éducation musicale est souvent le premier accès à la culture pour de nombreux jeunes.



Groupe scolaire : dernière ligne droite

La durée est une dimension importante dans l'approche d'un projet municipal. La mise en œuvre prend désormais au minimum dix ans, souvent beaucoup plus. Pendant cette longue période, le projet doit faire face à une multitude de partenaires et d'événements susceptibles de le faire évoluer : la concertation avec les citoyens, l'évolution de la demande socio-économique, les mouvements de mode, la mise en œuvre par tranches de travaux, le rythme du calendrier électoral, etc. C'est bien le cas du projet de groupe scolaire de Valognes que les élus municipaux préparent depuis de nombreuses années. Après avoir analysé les besoins, à l'issue de la longue concertation sur le site d'implantation, le dimensionnement et la nécessité d'adjoindre une cuisine au projet scolaire, après avoir mené la procédure du choix d'un maître d'œuvre et attendu ses conclusions quant au projet architectural, les services ont enfin pu élaborer un cahier des charges afin de lancer la consultation des entreprises.

C'est désormais chose faite, la commission d'appels d'offres a rendu son verdict et les marchés de travaux sont désormais signés avec les entreprises retenues. Certes, il faudra prévoir une rallonge budgétaire pour mener cette opération à son terme, mais les premiers coups de pioche sont attendus pour le premier semestre 2025 pour une livraison à la rentrée scolaire de 2026. Non seulement l'inflation normative complexifie les projets locaux, en retarde la réalisation, mais, en outre, elle en augmente le coût. Odile SANSON première Adjointe au Maire, en charge des affaires scolaires, ne cachait donc pas son immense satisfaction de voir ce projet parvenir à ce stade opérationnel à l'issue de tant de préparations, de réunions et d'échanges. Le travail n'est toutefois pas terminé pour les élus qui devront suivre l'avancement des travaux et vraisemblablement faire face à quelques surprises qui ne manqueront pas de survenir d'ici à l'achèvement du chantier.



689 m² sont ainsi dédiés à la pratique de cette discipline sportive dont 87 m² à la « gym douce ».

Espace gymnique Jean Béchet

Quand les promesses deviennent réalité

LE SAVIEZ VOUS ?

On utilise souvent le terme de l'ONCOR pour évoquer notamment la salle de sport située à proximité du Boulevard Félix Buhot. L'ONCOR n'est pas un nom propre mais bien un acronyme qui désignait l'organisation chargée des ouvriers occupés à la reconstruction de notre pays après la Seconde Guerre Mondiale. O.N.C.O.R veut dire en réalité : Organisation Nationale pour les Cantonnements des Ouvriers de la Reconstruction.

Après avoir organisé les Championnats de France de Gymnastique Féminine en 2008, on se souvient que l'union Sportive Valognaise avait récidivé dix ans plus tard en accueillant à nouveau cette compétition nationale du 30 juin au 1^{er} juillet 2018.

Une manifestation d'envergure qui fut une totale réussite, démontrant au passage la grande qualité de cette pratique sportive dans notre ville puisque les gymnastes valognaises s'étaient particulièrement illustrées en cette occasion, décrochant même plusieurs podiums.

Impressionnés par la prestation des protégées du Président PILET, les Membres de la Municipalité avaient alors pris en compte la nécessité d'améliorer les installations mises à la disposition de cette association, l'une des plus anciennes de la ville.

Au cours de la soirée protocolaire de fermeture de la compétition, le Maire s'était alors engagé à lancer une étude qui a finalement abouti cinq années plus tard à la construction d'une extension de la salle omnisports Gilbert FÉVRIER pour accueillir un espace gymnique qui porte désormais le nom de Jean BÉCHET, un illustre Président de l'USV qui aura marqué l'histoire

locale de la gymnastique. 689 m² sont ainsi dédiés à la pratique de cette discipline sportive dont 87 m² à la « gym douce ». Cette salle est entièrement équipée d'agrès permettant d'étendre ce sport aux garçons, « un véritable progrès par rapport aux précédentes installations » selon les propos du Président et des responsables du Club.

Le praticable est aux dimensions homologuées par la Fédération Nationale et plusieurs fosses de réception permettent aux gymnastes de travailler leurs enchaînements en toute sécurité, tout comme le tremplon également encastré. Idéalement situé entre le collège Félix Buhot et le lycée Henri Cornat, cet espace gymnique, inauguré le 12 avril 2024 est également utilisé par les scolaires depuis la rentrée de septembre.

Sylvain CAILLOT, Adjoint au Maire en charge du Sport, a rappelé le coût de l'opération soldée à 1 530 000 € avec des aides de l'État, du Département de la Manche, de la Région Normandie et de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Stade Georges Pillet

Des tondeuses robotisées pour concilier efficacité et environnement

réduire les émissions
carbone, baisser
les nuisances sonores
tout en améliorant les
conditions de travail
des agents municipaux.

Les enjeux environnementaux liés à l'entretien des surfaces sportives ne doivent pas avoir de répercussions négatives sur l'efficacité du travail réalisé. C'est un choix qu'assument pleinement les élus valognais et ils le partagent avec les services concernés.

Le choix du « zéro phyto » en est une véritable démonstration puisque ce bouleversement intervenu il y a déjà plusieurs années dans le traitement des installations sportives à Valognes, n'a pas pour autant modifié la qualité du travail réalisé.

Conscients qu'il était nécessaire d'aller encore plus loin dans cette démarche vertueuse, les services du Centre technique du sport se sont fixé pour objectif de réduire les émissions carbone, de baisser les nuisances sonores tout en améliorant leurs conditions de travail.

Ils ont ainsi choisi de remplacer la tondeuse thermique hélicoïdale par trois tondeuses électriques à guidage satellite (GPS).

Sylvain CAILLOT, Adjoint au Sport et Philippe LECARPENTIER, le Directeur du service, ont expliqué qu'au-delà d'une qualité de coupe irréprochable, les robots sont en capacité d'être opérationnels dans des conditions météorologiques les plus défavorables, du fait de leur légèreté et leur maniabilité. Quant aux nuisances sonores, l'impact des 80 décibels à 100 mètres de l'ancien équipement est tombé à moins de 30 décibels à 3 mètres avec les trois nouveaux robots. Par ailleurs, le rechargement électrique autonome sur bornes a permis de réduire la consommation en gasoil du service technique du sport de plus de 20 %.

Il faut ajouter à cela que l'impact sur les coûts de fonctionnement en ressources humaines n'est pas négligeable, explique Sylvain CAILLOT, qui précise que les agents économisent ainsi plus de 20 heures de travail sur des engins motorisés et bruyants. Du temps ainsi libéré pour d'autres tâches qui attendent l'équipe encadrée par Bertrand BONDRY.

À noter que si quelques golfs en France ont fait le choix de cette nouvelle technique de tonte à grande échelle, la ville de Valognes fait figure de précurseur s'agissant des collectivités locales.

Les utilisateurs ont déjà pu apprécier le travail réalisé par la nouvelle technologie et se sont dits enchantés par cette évolution.

Une nouvelle dimension pour la pétanque



L'histoire de la pétanque nous apprend que ce sport aurait été créé en Gaule avec des boules qui ont d'abord été en argile, puis en bois et enfin en acier. Après les « bouleurs » du Moyen Âge, l'âge d'or des boules en tous genres fut certainement la Renaissance où la noblesse s'est emparée du jeu au même titre que le bilboquet et le jeu de paume (qui deviendra le tennis). Pour des raisons obscures, il semblerait que le jeu de boules ait été interdit au peuple de 1629 à la Révolution, même si cette interdiction ne fut jamais véritablement respectée. Après avoir été relancée à Valognes par Robert MERCIER en 1989 en sport loisir, la pétanque a

retrouvé la compétition en 1991 sous l'impulsion de Jean-Marie LOSIO qui venait de s'installer à Valognes et en avait pris la Présidence. Pratiquée dans un premier temps sur le terrain de l'ONCOR près de la salle qui porte actuellement le nom de Félix Buhot, la pétanque s'est ensuite installée sur le stade du Bourgneuf où une aire avait été aménagée pour faciliter les entraînements. Ce sport connaît aujourd'hui une nouvelle dynamique dans notre ville pour la plus grande joie du Président PINARD qui enregistre chaque année de nouveaux licenciés. C'est cet engouement qui a amené la Municipalité de Valognes à terrasser un bouldrome de 600 m² sur le stade Georges Pillet. Proche de vestiaires et de sanitaires, ce nouveau site répond davantage aux attentes des adhérents qui pourront en outre organiser de nouvelles compétitions.

Le logement au cœur des préoccupations des élus



Créé en 2015 au sein du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, le Pôle métropolitain appelé alors « Réseau » a pour vocation de mettre en réseau les grandes intercommunalités de l'ouest de la Normandie et de fédérer les polarités autour des villes moyennes en menant des actions d'intérêt commun ou en les représentant auprès d'autres acteurs du territoire.

Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand n'a pas de compétence mais travaille sur diverses thématiques d'aménagement du territoire pour porter une voix commune des EPCI sur des sujets communs de préoccupation comme par exemple : le SRADDET, la mobilité (LNPN, bassins de mobilité, lignes ferroviaires...), la santé, l'enseignement supérieur et la recherche, le ZAN, etc. Durant ces années, le Pôle a également porté des actions : un programme européen Interreg (MMIAH) et une enquête mobilités sur l'Orne et la Manche (EMD), apportant ainsi une véritable plus-value à la bonne échelle sur ces sujets.

Le Pôle travaille en étroite collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME) qui apporte une expertise, des éléments de réflexion et fournit des données pour mener à bien les travaux.

Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand organise 2 à 3 fois par an, à la demande de sa commission, des conférences thématiques sur des sujets d'actualité qui impactent les territoires : habitat, aménagement, santé, mobilités, ressource et cycle de l'eau... sont des sujets majeurs qui seront traités au cours du programme 2024/2026.

Ouvertes aux élus des EPCI membres, aux techniciens des collectivités mais aussi aux partenaires du Réseau, elles mettent sous les projecteurs une thématique présentée par un grand témoin qui ouvre le débat avec la salle.

Valognes accueillait une de ces conférences le 4 octobre dernier au cours de laquelle le grand témoin n'était autre que Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, 4^e Vice-Président de la Région Île de France en charge du logement, de l'aménagement durable et du territoire, Président du Grand Paris Aménagement, Président de l'EPF Île de France, Maire de Mennecy (91), Vice-Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Auteur du livre « L'habitat fait le citoyen », préfacé par Jean-Louis BORLOO, Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT a évoqué le parc de logements face à sa nécessaire réhabilitation et au vieillissement de la population.

Au cours de cette réunion, c'est Aristide OLIVIER, le nouveau Maire de Caen qui a été élu à la Présidence du Réseau Ouest Normand en présence de Sonia de LA PROVOTÉ, Sénatrice du Calvados et de Patrice RUNY, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie.

Jacques COQUELIN, Maire de Valognes, est quant à lui, intervenu sur le Béguinage Solidaire en compagnie de Tristan ROBET, fondateur du Béguinage Solidaire à Valognes.

Les élus ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le quotidien des Français car chacun doit avoir accès à un logement lui permettant de se construire une belle vie. Un objectif que la Municipalité de Valognes s'est fixé en initiant notamment le programme d'aménagement du quartier du Grand Saint-Lin.

La résidence Les Mimosas : message personnel en direction des personnes âgées

Dans un environnement agréable ouvert sur l'extérieur, cette résidence offre un lieu de vie adapté aux personnes âgées autonomes dans un cadre sécurisé. Les repas sont servis en salle de restauration le midi. Vous avez la possibilité de participer aux animations proposées (chorale, gymnastique douce, sorties culturelles, culinaires, séjour Séniors...). Votre appartement est aménagé avec vos meubles et votre décoration ; c'est un chez-vous qui vous ressemble où vous pouvez recevoir la visite de votre famille et de vos amis.

Vous souhaitez rejoindre la résidence Les Mimosas ?

Contactez le Centre Familial et Social
6 rue Binguet
au 02 33 95 82 30

Action sociale : les nouveautés

LE BAIN à 1 €

Pour les familles valognaises sous conditions de ressources, **4 entrées par personne et par an** au centre aquatique Les Bains du Cotentin, ouvert en juin 2024.

CINÉMA À 1 €

De même, 4 tickets pour le cinéma Trianon par personne et par an, contre 2 précédemment.

Renseignements au Centre Familial et Social



La Maison des Solidarités, « un site parfaitement identifié »

Implanter La Maison des Solidarités de Valognes dans les locaux de l'Hôtel Saint-Rémy ne relève pas du hasard. L'histoire du lieu était à elle seule propice à une telle volonté municipale.

Après avoir été la propriété de la famille de Jean-Antoine Lefèvre de la Grimonière au XVII^e siècle puis de sa descendance et de la famille de Tocqueville par la suite, l'Hôtel Saint-Rémy fut en 1829 le domicile d'un certain Docteur Bleny qui inspira notamment l'écrivain Jules Barbey d'Aurevilly.

C'est sa veuve qui vendit l'édifice en 1843 au Bureau de Bienfaisance, lequel y installa les sœurs de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, à une période où était aménagée la rue Burnouf ; cette précision figure dans l'acte de vente qui précise en outre que la congrégation devait y administrer un pensionnat de jeunes filles et un atelier employant 80 à 100 demoiselles, auparavant installés dans l'Hôtel de Thieuville, rue Pelouze.

Plus près de nous, en 1955, le Bureau de Bienfaisance, devenu le Bureau d'aide sociale, y crée des logements pour personnes âgées et un atelier de confection.

Désaffecté, le bâtiment était à l'abandon depuis plusieurs années et le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ne trouvait pas d'utilisation susceptible de convenir à ces locaux.

La volonté de redonner vie à l'Hôtel Saint-Rémy avait pris corps et c'est cet endroit qui parut s'imposer naturellement lorsque l'idée fut lancée de créer la Maison des Solidarités. Aujourd'hui, force est de constater que cet endroit est parfaitement identifié comme le point de ralliement de tous ceux qui veulent apporter du réconfort à ceux qui en ont besoin.

Logements abordables, faux départ !

des intercommunalités afin d'inverser la tendance d'une chute de production de logements. En effet, selon l'INSEE, le nombre de logements mis en chantier a reculé de 24 % entre 2019 et 2023.

Le rapport considère que la participation des EPCI à la construction de logements sociaux pourrait être renforcée par la décentralisation complète des aides à la pierre pour ceux qui disposent d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat.

Eric WOERTH n'hésite d'ailleurs pas à faire des propositions en matière de gestion du parc de logements sociaux afin de faire évoluer les conditions d'attribution pour lesquelles le rôle des maires pourrait être accru dans la commission d'attribution. Concernant la rénovation énergétique du parc de logements sociaux, là encore, il serait nécessaire d'amplifier le rôle des EPCI qui interviennent déjà dans ce domaine à travers les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

Dans le cadre de l'Action Petites Villes de Demain, Valognes s'est positionnée dans une démarche de rénovation de son parc de logements sociaux, plus particulièrement dans les quartiers les plus anciens comme le quartier d'Alleaume dont les constructions remontent à l'après-guerre, dans les années 50. La Municipalité ne peut cependant pas seule engager un tel projet ; la participation du bailleur social est évidemment nécessaire pour y parvenir.

Intégration des logements intermédiaires dans la loi SRU, durcissement des surloyers en HLM, nouveaux pouvoirs conférés aux maires dans l'attribution des logements sociaux... Autant de mesures du projet de loi qui ambitionnaient d'apporter des réponses à la crise du logement en développant l'offre de logements abordables, mais dont la discussion s'est trouvée interrompue avec la dissolution de l'Assemblée Nationale. Il faudra donc encore attendre pour voir une évolution de l'offre de logements abordables et faciliter la mixité sociale dans le logement.



Exposition “Emile Burnouf (1821-1907), de Valognes à Athènes” à la médiathèque

Avec le concours de Madame Michèle BRUNET, Directrice honoraire des études de l'École Française d'Athènes, de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche - section de Valognes, du Pays d'Art et d'Histoire Le Clos du Cotentin, de la Médiathèque Julien de Laillier.

suivie d'une conférence exceptionnelle
À 3 voix : Madame Michèle BRUNET, précitée, Madame Véronique CHANKOWSKI, Directrice de l'École Française d'Athènes et Monsieur Stéphane LAÏNÉ, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche, section de Valognes :

« Pour montrer que derrière les livres de l'exceptionnel Fonds Ancien, il y a des auteurs, parfois « locaux », dont le travail de recherche et les écrits ont dépassé nos limites géographiques. Ils ont participé de l'élan de l'érudition valognoise : tous par leur savoir non cloisonné, ont participé d'un modèle français inspirant. C'est le cas d'Émile BURNOUF, puisque ses pas l'ont conduit « de Valognes à Athènes ».

L'Hôtel-Dieu, 20 ans déjà

Au XV^e s, l'Hôtel-Dieu accueillait, nourrissait et soignait. Puis, de casernement après la révolution, il devint une station des haras vers 1880. 1979 le vit entrer dans le patrimoine de la ville pour une renaissance réussie en 2004 : il devint alors le magnifique écrin que nous connaissons et dont tous les artistes louent l'atmosphère intimiste. Fidèle à sa vocation, il offre aujourd'hui une autre nourriture : un bouillonnement de vie pour un espace social et culturel ouvert, accessible à tous : concerts, spectacles, théâtre, danse, poésie, écriture, photographie, peinture, jeux, travaux d'aiguilles, espace jeunesse, conférences diverses.

Réfection de la toiture du musée du cidre

offrir aux collections du musée du cidre l'écrin qui s'accorde avec la vaste demeure emblématique du riche passé de la ville.

Monsieur Stéphane WATRIN, Architecte, Maître d'œuvre, a été retenu pour cette opération. Le chantier du musée en travaux depuis l'été 2023, a cependant été retardé par les tempêtes hivernales mais poursuit sa « résurrection ». La vénérable Maison du Grand Quartier a subi l'outrage des ans et du temps.

Nous entrons dans la phase d'aménagement intérieur, puis d'embellissement afin d'offrir aux collections du musée du cidre l'écrin qui s'accorde avec la vaste demeure emblématique du riche passé de la ville. Pour ce qui est des réalisations spectaculaires de couverture ainsi que la tourelle avec sa charpente à l'ancienne, l'épi de faitage à venir, elles sont la signature de nos talentueux artisans locaux.



Avec le bus, on vous emmène chez nos amis du Trident à Cherbourg

Pour des spectacles que nous ne sommes pas en capacité d'accueillir, dont : « Mort d'un commis voyageur », grand classique du dramaturge américain Arthur MILLER.



l'engagement des professeurs de lettres et documentalistes, essentiel pour guider les jeunes lecteurs.

Prix littéraire de la ville de Valognes 2024

Pour la première fois dans l'histoire du prix littéraire de la ville, les jurys jeunes lecteurs et adultes ont désigné à l'unanimité, Gilles MARCHAND, lauréat du 20e Prix Littéraire de la ville de Valognes, pour son roman, « Le soldat désaccordé ». La puissance des mots accordés de sa plume nous fait osciller sur le fil : dichotomie entre la guerre, « une vraie symphonie du massacre » et la beauté

de l'incroyable histoire d'amour, leur d'espoir dans un monde désaccordé. *Drame qui se reproduit hélas quotidiennement, comme une éternelle tragédie.* Nous sommes très attachés à ce partenariat avec le lycée Henri Cornat et soulignons l'engagement des professeurs de lettres et documentalistes, essentiel pour guider les jeunes lecteurs. *Gilles MARCHAND vous surprendra certainement en 2025 car il sera notre invité du 7e festival d'Enfin Les Beaux Jours. Au-delà de la littérature, son humour, sa simplicité, ses multiples talents seront au rendez-vous.*

La richesse de ce festival est aussi de permettre aux scolaires de rencontrer les auteurs et illustrateurs invités.



Les Estivales

Les Estivales, qui sont devenues une institution, favorisent la rencontre avec leurs spectacles de rue qui nous régaleront de leur burlesque. Des artistes aux multiples talents nous font passer de bons moments tout en dépeignant des fresques sociétales sérieuses.



Médiathèque : les contes dans les jardins avec l'Été au Kiosque

Une pause pour écouter Théo, bibliothécaire, qui n'a pas son pareil pour donner vie aux contes.



Une fenêtre pour « un reg'art » au printemps

Une exposition Photo d'Art-thérapie dans le cadre du service d'accueil temporaire du Bon Sauveur, animé par Caroline GÉRARD, éducatrice spécialisée. C'est une escale, un atelier photo qui offre un espace intime où chacun peut s'exprimer de façon authentique.

Prévention et répression

l'autorité sur deux jambes



La ville de Valognes s'appuie sur les actions de prévention comme ici lors de l'opération de Sensibilisation à la sécurité routière à destination des élèves du lycée Henri Cornat, organisée par Le Rotary Club le 15 avril 2024 en collaboration avec des représentants du Ministère de la Justice et les forces de l'ordre

Bien qu'épargnée par une forte délinquance, la ville de Valognes n'en est pas moins sujette à certaines incivilités que les élus municipaux se refusent de prendre à la légère.

Les fautifs mineurs qui sont interpellés par les forces de Police et de Gendarmerie sont systématiquement reçus dans le Cabinet du maire explique Gérard BRÉBANT, Adjoint à la sécurité, à la gestion des espaces publics et au développement durable. L'objectif est bien évidemment de faire prendre conscience aux jeunes de l'acte répréhensible qu'ils ont commis et des conséquences parfois lourdes financièrement qu'il est susceptible d'entraîner.

Reste que la prévention demeure l'arme la plus efficace pour les élus valognais, à l'heure où la plupart des indicateurs de la délinquance, enregistrés au plan national par la Police et la Gendarmerie, sont en hausse depuis 2023. Le Ministère de l'Intérieur indique que les hausses les plus fortes concernent les atteintes aux personnes.

Par ailleurs, la ville de Valognes s'appuie sur les actions menées par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui a vu le jour en mai 2019 au niveau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et qui mobilise ses membres autour de trois axes :

- lutter contre les violences intrafamiliales et sexuelles,
- assurer la tranquillité publique et résidentielle,
- prévenir les addictions et les conduites à risques.

Cet organe joue un rôle crucial dans la coordination des actions de prévention de la délinquance. Les élus valognais veulent ainsi créer une dynamique collective pour développer les initiatives capables de répondre efficacement aux enjeux de sécurité et de prévention dans la commune. Il faut rassembler tous les acteurs concernés et renforcer la cohésion sociale et mettre en place des dispositifs d'alerte et de suivi pour les situations à risque.

Ce délicat dossier est très transversal puisqu'il concerne tant la sensibilisation à la citoyenneté sur le temps scolaire et périscolaire, que l'évocation des valeurs de la République dans le cadre du pôle Jeunesse et du respect de la laïcité ou de la lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire abordés lors d'actions du mieux vivre ensemble.

La lutte contre la délinquance reste un défi complexe nécessitant une approche multidimensionnelle et une parfaite collaboration de tous les acteurs concernés sur le territoire. La participation des familles est évidemment nécessaire pour compléter cette action coordonnée. C'est à ce prix que nous continuerons de nous protéger contre la délinquance. C'est un engagement fort des élus valognais.

L'équipe des policiers municipaux contribuera pleinement à cette action qui doit conjuguer prévention et répression, réclamant de sa part beaucoup de discernement et de savoir-faire.

Hôtel de Ville, l'affichage passe au numérique

On se souvient des panneaux en liège dans le hall de l'hôtel de ville débordant de documents parfois entremêlés, souvent inaccessibles, finalement peu lus par les visiteurs malgré leur aspect informatif réglementaire.

Dans un souci de simplification mais également de participation active au développement durable tout en réduisant les coûts de fonctionnement, l'Administration valognaise a opté pour un affichage numérique désormais privilégié en France. Depuis quelques mois, une borne est installée en entrant dans les locaux de la mairie où chacun peut consulter sur

un écran tactile, les informations légales concernant les actes réglementaires (les arrêtés municipaux et préfectoraux, les comptes-rendus des séances du conseil municipal, le Journal Officiel) et même, le bulletin municipal.

Une avancée selon Ghislaine DENNEBOUY, Adjointe au Maire en charge de l'Administration Générale et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, qui insiste sur le côté novateur de cet affichage qui économise plusieurs ramettes de papier chaque année...



cet affichage économise plusieurs ramettes de papier chaque année...

L'état civil en chiffres

Données sur 10 mois et demi

Titres d'identité	2023	2024	Comparaison 2024/2023 en %
CNIe	1 785	1597	- 10,53 %
Passeport	1 252	839	- 32,99 %
TOTAL	3 037	2 436	

Actes	2023	2024
Décès	195	210
Mariages	21	28
PACS	13	24
Avis de naissance	40	49

En complément des pratiques habituelles du service état civil, le dispositif supplémentaire et particulier sans rendez-vous du mardi matin, mis en place depuis le 3 mai 2022, est maintenu.

Composteurs

Évitez les visiteurs indésirables !

Le compost n'attire pas véritablement les rats mais il peut les inciter à rester dans votre jardin. Utilisez un grillage métallique au fond de votre composteur pour empêcher les rongeurs de creuser dans le bac. Utilisez un bac entièrement fermé avec un couvercle hermétique. N'ajoutez jamais de graisse, de viande ou de produits laitiers au compost. À noter que la présence de poulaillers favorise la présence de rongeurs.

Les poubelles, c'est quand ?

Collecte des ordures ménagères et emballages recyclables en porte-à-porte, à partir de 6h00 : déchets à présenter **la veille au soir à partir de 19h00.**



	Ordures ménagères	Emballages recyclables
Hyper centre	Mardi et vendredi, toutes les semaines	Mercredi, toutes les semaines
Urbain	Vendredi, toutes les semaines	Mercredi, toutes les semaines
Extérieur	Le lundi, semaines paires	Le lundi, semaines impaires
ZA d'Armanville	Le jeudi, toutes les semaines	Le jeudi, toutes les semaines

LE SAVIEZ VOUS ?

Chez le rat, une femelle est apte à la reproduction dès 3 mois. Elle peut mettre bas entre 2 et 6 ratons et peut avoir jusqu'à 10 portées par an. La prolifération peut aller vite.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le cimetière Saint-Malo situé au sud de la ville sur la route de Saint-Sauveur le Vicomte a été inauguré en 1826. La première personne à y avoir été inhumée à cette date, fut le Docteur Jean-Louis PONTAS du MÉRIL qui fut Maire de la ville en 1808 et 1817.

LE SAVIEZ VOUS ?

Dans son ouvrage "BAIGNADES", Jacques COQUELIN rappelle que la ville de Valognes fut cinq jours sans Maire. En effet, constatant le 19 août 1944 que le conseil municipal n'atteint plus le quorum légal, le Préfet LEBAS nomme à titre provisoire un nouveau conseil. N'ayant reçu la notification que le 8 septembre, Henri CORNAT, Maire en fonction, convoque un conseil municipal le

13, au cours duquel il démissionne. Dès le lendemain, le 14 septembre 1944 à 16 heures, le conseil se réunit pour élire un maire. Après trois tours de scrutin n'ayant pas permis d'élire un maire volontaire, le conseil se retire et se trouve convoqué à nouveau le lundi 18 septembre à 17 heures. Jules LETOURNEUR est élu avec 17 voix sur 18 membres présents.

Valognes n'a donc pas eu de maire durant cinq jours.

Alors même que bon nombre de communes sont impactées par un manque de vitalité de leur centre-ville et d'une baisse significative de commerces de proximité, à l'heure où certaines grandes enseignes revoient leurs surfaces à la baisse, Valognes bénéficie d'un vent porteur et d'une dynamique commerciale totalement retrouvée. Yannick COUÉGNAT, Conseiller municipal, Délégué au développement et à l'attractivité de la commune, se réjouit avec son compère, Serge LAISNÉ, d'un taux de vacance commerciale qui ne cesse de baisser au fil du temps.

Si les aides financières apportées tant par la ville de Valognes que la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Région Normandie contribuent évidemment à cette dynamique et à cette embellie, nul doute que les efforts déployés par la Municipalité depuis de nombreuses années pour améliorer la circulation et le stationnement ne sont pas étrangers à ce résultat. On sait que la situation géographique de Valognes au cœur du Cotentin facilite son accès et par là même son commerce, mais ce critère n'est pas suffisant pour expliquer cet engouement constaté ces derniers mois



Combattre la vacance commerciale : pari tenu

pour de nouvelles installations.

Le maintien des services de proximité comme la CAF ou la CPAM et bien d'autres, grâce à la création de La Maison des Services au Public, « La Maison du Cotentin », implantée rue de Poterie, labellisée Maison France Services, est également de nature à aider à ces créations en nombre.

Par ailleurs, la politique menée par la ville de Valognes en termes d'habitat et la construction de nouveaux quartiers résidentiels augmentent la zone de chalandise, accentuée - il faut bien le reconnaître - par la reconnaissance de Valognes parmi les soixante-huit pôles de services du Département de la Manche. Accessoirement, la signalétique mise en place dans la ville a joué plus modestement un rôle dans cette situation florissante du commerce local.

Mais, selon le Maire Jacques COQUELIN, c'est essentiellement l'accompagnement des

candidats à la création de commerces qui est le principal atout de sa ville. Il souligne le travail remarquable réalisé par Yannick COUÉGNAT et Serge LAISNÉ, constamment à l'écoute des futurs commerçants. Recherche de locaux adaptés à leurs besoins, renseignements détaillés sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre, trait d'union avec les services de l'urbanisme en cas de travaux... Autant de soutiens que les deux conseillers municipaux apportent pour faciliter l'installation de nouvelles enseignes sur le territoire.

Le pari est ainsi tenu puisqu'il devient plus difficile aujourd'hui de trouver des cases commerciales libres. La réflexion porte désormais sur la manière d'en augmenter le nombre ; un nouveau défi que les élus valognais se sont lancés pour les mois et les années à venir.

CCI CMA VIGICOMMERCE

CCI OUEST NORMANDIE

CMA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie

POLICE NATIONALE

Améliorer la sécurité des commerçants et des artisans par un dispositif d'alerte SMS

CCI CMA VIGICOMMERCE, C'EST QUOI ?

- Dispositif d'alerte par SMS en cas de délit commis dans un commerce situé à proximité.
- Alertes émises exclusivement par les forces de l'ordre après contrôle des faits avérés.
- **Adhésion gratuite** (dispositif financé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche).

QUELS OBJECTIFS ?

- Améliorer la sécurité des commerçants.
- Susciter et renforcer la vigilance.
- Rassurer sa clientèle et sécuriser la ville

et ses commerces.

- Favoriser l'arrestation des malfaiteurs et éviter la récidive.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les commerçants, artisans, cafés, hôtels et restaurants.

COMMENT ADHÉRER ?

- **Formulaire d'inscription en ligne** : <https://www.ouestnormandie.cci.fr/vigicommerce>
- **Contrat d'adhésion** disponible auprès de Nadège Morby, conseillère commerce 02 33 23 32 24



LE DOSSIER

Passé et futur du patrimoine local

Le patrimoine mémoriel du 80^e anniversaire de la Libération

Un subtil compromis entre souvenir et rigueur budgétaire...

honorer les nombreux acteurs de la Résistance qui se sont illustrés sur son secteur et sur le Val de Saire.



Comme cela a été affirmé à maintes reprises au cours de cette année particulière pour la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour rendre la liberté à notre Nation, les collectivités de notre territoire avaient une mission essentielle pour mener des actions facilitant la transmission de la mémoire. Certaines communes historiques du Débarquement ont accueilli des festivités hautes en couleurs pour commémorer et célébrer leur libération. On pense tout naturellement aux communes de la côte est de notre département, comme Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Église ou Carentan-les-Marais.

Valognes se trouve plus partagée entre cette volonté de fêter la Libération et commémorer le souvenir des plus de trois cents victimes des bombardements qui ont détruit la ville au début du mois de juin 1944. Elle se devait en outre d'honorer les nombreux acteurs de la Résistance qui se sont illustrés sur son secteur et sur le Val de Saire.

C'est dans ce but que les élus valognais avaient répondu favorablement aux sollicitations de la Fondation de la France Libre qui avait initié l'implantation de mémoriels dans huit communes du département de la Manche.

Il fallait pour cela qu'un monument soit érigé afin de pérenniser cet hommage. Une commémoration éphémère n'aurait pas suffi pour répondre aux attentes des autorités dont Monsieur le Préfet présidait personnellement la commission ad hoc constituée pour l'occasion.

Par ailleurs, les élus locaux souhaitaient se distinguer en réalisant un monument unique, propre à leur territoire, qui soit en outre associé à l'action pédagogique à destination des jeunes générations, d'où l'implantation des tables explicatives répondant à cette volonté. Un tel monument en période de restrictions budgétaires pour les communes se devait d'être sobre et raisonnable pour les finances de la commune. Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, la ville de Valognes a fait appel à une artiste locale qui a parfaitement compris les enjeux d'une telle opération.

La Fondation de la France Libre s'est appuyée quant à elle sur des historiens manchois et sur des témoignages qui ont permis d'honorer les femmes et les hommes qui se sont levés pour dire non au diktat nazi. La Feuille de la Liberté composée par Cécile BOUVAREL, peintre-mosaïste, domine aujourd'hui la place Jacques Lemarinel et le Monument aux Morts de la ville pour rappeler à jamais le courage de Jacques BERTIN de la HAUTIERE et de ses compagnons de combat.

VALOGNES a fêté la paix les 21 et 22 juin 2024

Une ode à la Paix

Dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement, la ville de Valognes, libérée le 20 juin 1944, a en effet décidé de faire une ode à la paix et à l'entente entre les peuples pour fêter cet événement.

Pas de reconstitution pseudo-historique, pas de faux militaires US ni de véhicules ou armes de collection, mais une volonté de sublimer la paix, une volonté de saluer l'amitié entre les peuples concrétisée par un grand concert, précédé la veille par celui des classes d'Orchestre À l'École dans le cadre bucolique du jardin Anne Heinis. Initialement prévu sur l'esplanade de l'hôtel de ville, le spectacle s'est finalement déroulé à la salle omnisports Gilbert Février. Pendant plus de deux heures, les artistes ont enchanté un public venu nombreux pour l'occasion.

Un moment qui restera dans les mémoires à n'en pas douter, un message de Paix que seule la musique est capable de diffuser de façon universelle.



Étude patrimoniale

Comment anticiper l'action municipale

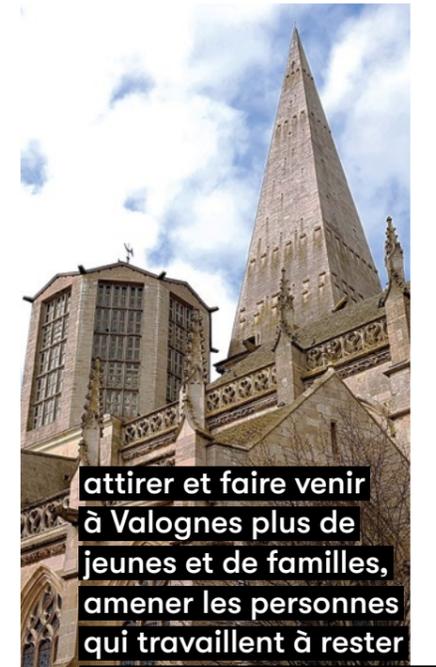
Depuis plus de quinze ans, la Municipalité de Valognes engage régulièrement des études prospectives afin de toujours anticiper les actions qu'elle met en place dans le but de mieux aménager son territoire et de manière à garantir la pertinence de ses projets. Cette stratégie est parfois discutée mais elle permet aux élus d'avoir une analyse très complète de ce qu'ils envisagent.

On se souvient plus particulièrement de l'étude « refaire ville » dans le cadre des Ateliers du territoire en 2012 et 2013 qui a conduit au développement de Valognes sur son secteur ouest, avec l'implantation de plusieurs équipements publics, le centre aquatique Les Bains du Cotentin, qui sera suivi du groupe scolaire et du centre d'incendie et de secours dans les tous prochains mois. Un secteur de la ville qui sera également appelé à accueillir un nouveau quartier résidentiel préconisé dans le rapport coconstruit par les élus municipaux et plusieurs services de l'État. Aujourd'hui, c'est le patrimoine valognais qui fait l'objet d'une approche stratégique

menée par un cabinet spécialisé qui va opérer en trois temps, une première phase consistant à faire une analyse foncière et immobilière avant d'aborder les coûts et la préfaisabilité de certains aménagements pour terminer par l'établissement d'un agenda et une feuille de route.

Valognes a une histoire patrimoniale forte qui se décompose en deux parties, la première qui remonte au XVII^e et au XVIII^e siècles, une seconde plus récente qui date de la Reconstruction de la ville entre 1944 et 1964.

La volonté de la Municipalité valognaise a été clairement définie et affichée : attirer et faire venir à Valognes plus de jeunes et de familles, amener les personnes qui travaillent à rester et à habiter sur Valognes, apporter des réponses en matière d'habitat à des prix abordables, diversifier l'offre de logement. Valognes possède de nombreux atouts pour aborder ce nouveau défi, sa polarité et sa position géographique qui en font un nœud de communications à



attirer et faire venir à Valognes plus de jeunes et de familles, amener les personnes qui travaillent à rester et à habiter sur Valognes.

l'échelle du Cotentin, son rôle de pôle de développement et de services à une échelle élargie, ses pôles multimodaux qui ne cessent de se développer.

Le travail engagé va donc se poursuivre afin que les élus puissent avoir une vision la plus claire possible quant aux actions qu'ils auront à mener pour atteindre ces objectifs. De quoi alimenter les échanges et les travaux des commissions municipales dans les mois à venir.

Quel avenir pour la salle du château et sa place ?

L'aménagement de la place du château, la construction d'une salle culturelle et de congrès ainsi que la démolition de la salle actuelle sont au programme des projets annoncés par la Municipalité depuis le début de l'actuel mandat.

Devant les restrictions budgétaires à répétition imposées par les gouvernements successifs, face à l'augmentation des coûts de construction, les collectivités se trouvent dans l'obligation d'aménager leur programme, voire même de le repousser et parfois de l'abandonner.

Les élus valognais ont toujours affirmé avec force que rien ne serait engagé sur leur territoire qui ne soit dans leurs capacités financières. C'est ainsi que le maire a toujours expliqué les délais désormais plus longs pour faire aboutir les projets majeurs de la ville.

Aucun projet n'est cependant abandonné à Valognes même si des évolutions sont parfois nécessaires pour faciliter la réalisation de certains équipements. Par ailleurs, Jacques COQUELIN n'a jamais caché qu'il fallait aujourd'hui travailler collégialement avec l'Agglomération du Cotentin pour les opérations les plus coûteuses. Il affirmait encore très récemment que le centre aquatique Les Bains du Cotentin ou le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire n'auraient pas pu voir le jour sans une telle collaboration. On sait que les deux collectivités ont décidé de travailler conjointement sur le dossier des équipements culturels et de congrès.

Outre le besoin d'un équipement pour remplacer la salle du château, la ville de Valognes pourrait se doter d'un marché couvert répondant notamment aux besoins des commerçants non sédentaires du marché hebdomadaire ainsi qu'à la vente de poissons et crustacés. Le travail des élus municipaux et communautaires se poursuit

et devrait aboutir dans le courant de l'année 2025, le maire ayant clairement affiché que ce projet devrait être engagé avant la fin du mandat, c'est-à-dire avant mars 2026. Reste l'aménagement de la place en elle-même qui doit conserver son rôle de parking qui contribue au dynamisme du commerce de proximité local, comme cela a toujours été d'actualité. Le marché hebdomadaire ne devrait, quant à lui, pas changer d'endroit et demeurer sur la place qui, en outre, accueillera toujours les grands événements de la ville. Le maire a de surcroît affirmé à de nombreuses reprises que cette place devrait être plus végétale, plus accueillante et plus en cohérence avec l'architecture de Valognes. Une esquisse ne devrait donc pas tarder à être soumise aux élus qui devront trancher sur ces derniers choix dans les semaines à venir.

Soigner les entrées de ville

Une nouvelle étape franchie à l'ouest de la ville



Après les aménagements d'entrées de ville réalisés au sud de Valognes en provenance de Caen et au nord en arrivant de Cherbourg-en-Cotentin, sans oublier les améliorations effectuées sur la Départementale 2 en venant de Saint-Sauveur le Vicomte, il devenait important de profiter des opérations en cours dans le quartier du Grand Saint-Lin, à l'ouest, avec la construction du centre aquatique, la future école et le quartier résidentiel, pour adapter la voirie aux nouveaux besoins des usagers.

La ville de Valognes a donc entrepris d'effacer les réseaux aériens et de renforcer le réseau d'éclairage public tout en répondant aux exigences relatives à la multimodalité souhaitée par la Municipalité, qui entend sécuriser les cheminements tant



cyclables que piétonniers sur l'ensemble de son territoire.

Larges trottoirs destinés aux piétons, bandes cyclables de part et d'autre de la voie, éclairage modernisé sur 350 mètres environ et végétalisation de quelques endroits pour embellir cette nouvelle entrée de ville, susceptible de voir le trafic routier augmenter dans les prochains mois avec la construction du groupe scolaire, l'implantation du centre de secours et la réalisation d'un échangeur complet pour rejoindre la RN 13 sur la commune d'Yvetot-Bocage.

Bien entendu, la sécurité tient une large place dans les objectifs fixés par les élus et l'implantation d'un giratoire et d'un plateau surélevé tendent à réduire la vitesse des véhicules sur cette portion de voie.



Quoi de neuf au Centre technique des Cordeliers ?

Suite à l'achèvement des travaux de restauration de la ferme du Refuge, les personnels du service bâtiments communaux ont pris possession de leurs nouveaux locaux sur une surface de près de 205 m².



Un élan collectif pour le 80^e anniversaire de la Libération

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération de Valognes, les Valognais et les nombreux visiteurs ont pu admirer tout au long de l'été 2024, l'exposition de photographies « VALOGNES FÊTE LA PAIX », place du château et dans plusieurs rues de l'hypercentre. Le travail collaboratif des services bâtiments communaux, espaces verts et culturel a permis la fabrication en régie de bacs en bois agrémentés de nombreuses espèces végétales mettant en valeur des visuels d'archives sur ces événements ; certains massifs du centre-ville ont quant à eux accueilli des silhouettes noires en métal figurant la Paix et la Libération.



Valognes poursuit sa mutation

D'aucuns se souviendront combien le stationnement et la circulation automobile étaient des sujets plus que brûlants au début des années 2000 à Valognes et même un enjeu majeur lors de la campagne électorale du scrutin municipal en 2008.

La requalification du cœur de ville et l'implantation de plusieurs parcs de stationnement complétant ces travaux d'envergure ont, depuis, amélioré très largement cette situation.

Plusieurs aménagements ont été créés comme la place Marie Bonamy à proximité de l'école Delisle, le parc de la rue Carnot et du boulevard de Verdun, le parking des Cordeliers et le long des berges du Merderet, rue du Grand Moulin... Plus récemment, un nouveau parking a vu le jour en lieu et place de l'ex-riche industrielle à l'angle de la rue Burnouf et de la rue des Religieuses. vingt cinq nouvelles places viennent également d'être créées devant le Foyer des Jeunes Travailleurs et ses douze logements, initié par Presqu'île Habitat.

Le fonctionnement du foyer, l'augmentation du trafic amplifié par l'importante circulation liée à l'activité de l'école et du collège Sainte-Marie, le besoin de sécurité des élèves fréquentant l'établissement ont nécessité la création de cet emplacement. Un équipement qui vient compléter les importants travaux réalisés dans cette rue ces dernières années. Un quartier de la ville qui a considérablement évolué, comme le faisait remarquer Jacky MOUCHEL, Adjoint au Maire en charge des Travaux et de l'Urbanisme à Valognes.

L'élu a profité d'un échange avec la presse locale pour rappeler que l'entretien des rues et des trottoirs nécessitait une attention constante et un budget annuel conséquent.

Jacky MOUCHEL a en outre expliqué que certains travaux devenaient nécessaires pour compléter les aménagements ou l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement, initiés par les services de l'Agglomération du Cotentin.

Il a notamment cité la rénovation de la rue du 20 juin, tout comme la reprise des caniveaux et des bordures de la rue de Poterie avant la réfection des enrobés de cette voie par le conseil départemental de la Manche.

Afin d'éviter la pousse des herbes folles dans les caniveaux, une reprise des joints entre les pavés est également engagée. C'est le cas rue des écoles, rue des Résistants, rue Saint-Malo ainsi que place Vicq d'Azir. Des travaux qui passent très souvent inaperçus mais qui sont pourtant nécessaires et importants pour maintenir la qualité de l'environnement urbain et réduire le désherbage qui pèse sur les coûts de fonctionnement de la collectivité.

Les quartiers de la périphérie de Valognes ne sont pas oubliés et font régulièrement l'objet de travaux comme la réfection des enrobés Chemin du Haut Castelet, la création de six puits d'infiltration Chasse du Bas des Monts ou encore l'implantation de panneaux synchronisés en alimentation solaire, Avenue Jean Monnet.

Boulevard de Tivoli, la stabilisation des accotements dans sa partie basse permet de sécuriser le cheminement des piétons, en attendant des travaux plus importants qui ne manqueront pas d'être réalisés au vu de l'accroissement d'activité de ce secteur de la ville.

La sécurité, qui reste une des raisons majeures des aménagements entrepris à Valognes comme la destruction d'une maison dans le secteur du Gravier en vue de l'implantation d'un giratoire, a pour objectif d'abaisser la vitesse des véhicules en provenance du Val de Saire.

Récemment, le maire a confirmé que cette entrée orientale de la ville devrait faire l'objet d'une attention particulière dans les années à venir. Reste à obtenir du Département la régulation des véhicules lourds dans ce secteur, un sujet sur lequel Jacques COQUELIN est très engagé, on le sait.



Zoom métier

Martial LECUIROT Métallier

Martial LECUIROT a rejoint l'équipe Bâtiments communaux le 3 janvier 2023.

Titulaire d'un CAP Métallier, il a pour mission de réaliser les travaux de métallerie des services de la ville. Barrières de ville, garde-corps, escaliers, protection de réverbères... n'ont pas de secret pour lui ; de même, que les réparations des mobiliers urbains ou dans les bâtiments. À partir de la matière brute, ce spécialiste du travail du fer découpe, plie, soude conformément aux plans et modèles qui lui sont confiés. Après les opérations de galvanisation, nettoyage et peinture, ses réalisations sont systématiquement posées par l'intéressé, accompagné d'un collègue. On lui doit notamment de nombreux ouvrages : les barrières urbaines devant le lycée Henri Cornat et à l'école municipale de musique, le garde-corps de la Maison des Solidarités, la rampe de l'escalier de la gare route de Briquebec, la remise en état du portail du cimetière Saint-Malo, l'escalier et le garde-corps de l'atelier menuiserie municipale (fabrication et peinture), la fabrication des hérissons tchèques et le soudage des silhouettes « 80^e anniversaire de la Libération », la remise en état des gradins de l'Hôtel-Dieu au cours du printemps et de l'été 2024 en collaboration avec son collègue, Nicolas LEBOSSELIER, menuisier municipal.

Outre la métallerie, Martial LECUIROT participe - en tant qu'agent du service Bâtiments communaux - à la mise en place de manifestations, telles que Le 80^e anniversaire de la Libération de Valognes, Les festivités du 13 juillet, Les courses de Valognes, Les Randos d'Alauna, Les Concerts en Valognais.

Une activité particulièrement dense au vu des multiples travaux réalisés en régie qui permettent de répondre au plus vite aux besoins de la collectivité.



concilier la protection des terres agricoles avec un développement et un aménagement raisonnés des communes.

Pourquoi une avenue Kenneth J. Mcdonald ?

Blessé au combat le 19 juin 1944 à YVETOT-BOCAGE, Kenneth J. McDONALD, soldat américain de 1re classe de la 79e Division d'Infanterie des États-Unis, est décédé le lendemain à VALOGNES ; il n'avait pas 20 ans. Un totem a été érigé en son hommage dans un cadre végétal conçu et réalisé par le service espaces verts dans l'avenue qui mène au centre aquatique et au futur groupe scolaire, qui porte désormais son nom.



Initié lors de l'aménagement du parc des Cordeliers, « le jardin de monastère » a été recréé en 2024 par le service espaces verts ; il est constitué de trois carrés représentant les thématiques suivantes : carré des senteurs, carré des fleurs, carré des simples (plantes aromatiques). Au printemps 2025, une pergola agrémentée de rosiers grimpants viendra compléter le carré des fleurs.

Zéro Artificialisation Nette

ou la fin du monde rural

Si la consommation foncière à outrance des quarante dernières années méritait que l'on se préoccupe de ce sujet au niveau de notre pays, force est de constater que la précipitation de ce mouvement et l'absence d'une étude claire sur les conséquences d'une telle mesure plongent les maires dans l'incertitude, en particulier les maires des communes rurales.

Chacun s'accorde à considérer que l'objectif du Zéro Artificialisation Nette – ZAN - est louable ; cependant, sa mise en œuvre dévoile de nombreuses préoccupations pour les élus locaux qui s'interrogent désormais sur la réponse qu'ils doivent apporter au manque de logements en milieu rural et sur la façon de développer leur territoire.

Le manque de souplesse du système mis en œuvre, le sentiment de sacrifier les territoires ruraux au bénéfice des métropoles, l'absence de considération des spécificités des zones concernées, sont autant de questionnements que lancent les élus à destination de l'État, reprochant une nouvelle fois un manque de dialogue évident dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

Les maires et les conseillers municipaux s'interrogent sur les injonctions contradictoires de l'État qui demande plus de logements tout en augmentant les contraintes d'utilisation foncière pour y parvenir.

Les élus ont majoritairement souligné l'introduction précipitée du ZAN sans analyses nécessaires, laissant ainsi les municipalités insuffisamment préparées pour répondre aux exigences imposées par la loi.

Comment continuer à construire des infrastructures nécessaires au développement des territoires ruraux et au bien-être des habitants sans consommer le foncier qui leur est nécessaire ? De même, les élus sont inquiets quant à l'implantation de projets susceptibles de stimuler l'économie locale. Il est clair que le ZAN aura des conséquences sociales et économiques négatives pour nos communes rurales.

Dans le domaine de l'urbanisme, comme dans de nombreux autres domaines, il semble urgent de redonner la main aux élus locaux afin qu'ils prennent leurs responsabilités pour concilier la protection des terres agricoles avec un développement et un aménagement raisonnés des communes.

Le besoin d'une vision à long terme préconisé par le Sénateur de la Manche, Sébastien FAGNEN, semble frappé au coin du bon sens et sera soutenu par les conseillers communautaires lors des échanges relatifs à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Cœur Cotentin.



Développer les infrastructures de recharge pour véhicules électriques

La ville de Valognes aura été l'une des premières collectivités du Cotentin à se doter de recharges pour véhicules électriques mises gratuitement à la disposition des usagers. C'est en effet lors des travaux d'aménagement du cœur de ville que les élus valognais avaient souhaité installer deux bornes de recharge pour véhicules électriques, en 2012, place du Château et en 2013, place Félix Buhot.

Aujourd'hui, la Municipalité souhaite développer cette offre au vu de l'accroissement des véhicules électriques sur le territoire. Les chiffres qui sont annoncés font

état de 70 véhicules électriques à Valognes en 2022, une tendance qui ne cesse d'augmenter depuis la parution de ces statistiques.

La ville de Valognes s'est donc positionnée dans le schéma directeur de développement de ces infrastructures de recharge pour véhicules électriques, initié sur la Manche par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche – SDEM50.

Notons que la loi Climat et Résilience et la loi d'Orientation des Mobilités, (LOM), prévoient l'obligation de mettre à disposition des points

de recharge dans tous les parcs de stationnement de bâtiments non résidentiels et/ou gérés en délégation de service public, en régie ou via un marché public, de plus de 20 emplacements avant le 1er janvier 2025. Valognes n'a cependant pas de parking public soumis à la réglementation.

Deux nouvelles bornes seront installées début 2025, rue des écoles et place du château, en complément de l'équipement déjà présent sur cette place.



Le Président de l'Agglomération du Cotentin, David MARGUERITTE, avait choisi le site de la gare SNCF pour le lancement de la location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) en libre-service à Valognes, en présence de Jacques COQUELIN, Maire de Valognes, d'Alain CROIZER, Président de la commission de territoire du Cœur du Cotentin, d'Arnaud CATHERINE, Vice-Président en charge des mobilités, de Stéphane BARBÉ, Conseiller communautaire délégué aux mobilités alternatives et Maire de Tollevast, ainsi que du Directeur de Fil & Terre, association chargée de l'entretien des vélos, Matthieu GIOVANNONE.

Six stations de VAE permettent désormais aux usagers de louer un vélo pour seulement 1 €, l'heure. 20 vélos sont affectés à Valognes, disponibles dans les stations suivantes : haut de la place du Château,

gare SNCF, hôpital Simone Veil, complexe sportif Marcel Lechanoine, zone d'activités d'Armanville, et centre aquatique Les Bains du Cotentin.

Un service qui a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par la population locale. Il s'agit d'une location ponctuelle, de courte durée ou sur abonnement, à la semaine, au mois ou à l'année, pour des trajets professionnels réguliers.

Ces vélos robustes, conçus pour résister aux intempéries, se rechargent automatiquement lors de leur restitution. De couleur orange, ils sont équipés d'un panier à l'avant, configurés avec une assistance réglée sur le niveau 2 des 3 niveaux disponibles.

Pédalez en toute liberté

Retrouvez toutes les informations sur : capcotentin.fr/velo-electrique-en-libre-service



Val'Auna nouvelle formule

L'association « les amis de Valognes » regroupe des amateurs d'histoire, de patrimoine et d'architecture, désireux de partager leur passion pour le riche passé de notre ville.

L'association qui existe depuis plus de 40 ans prend un nouveau départ, suite à la décision de Monsieur Muller d'en quitter la présidence, après de longues années d'engagement et la rédaction de nombreux articles historiques dans la revue Val'auna. Nous ne prévoyons pas de prolonger l'édition périodique de la revue telle que nous l'avons connue, mais de publier à l'avenir sous un autre format.

Nous allons continuer à mettre Valognes et ses environs en valeur à travers divers projets, pour lesquels nous ne manquerons pas de solliciter les valognaises et les valognais, afin de les inviter à une démarche participative d'échanges et de partage des connaissances. Nous souhaitons également travailler en partenariat avec la ville de Valognes, et le Pays d'Art et d'Histoire, ainsi que la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, l'association Agglomération Antique d'Alauna et l'ensemble des autres associations.

Nos premiers projets s'articuleront autour d'une conférence de monsieur Quétel historien, un recensement des œuvres de l'artiste peintre Maurice Pigeon, et une étude sur les puits et l'eau à Valognes.

Espérant susciter votre adhésion, vous pouvez nous rejoindre en nous contactant à l'adresse mail suivante : associationamisvalognes@gmail.com

La présidente
Sylviane Duruel

La venue de Monsieur Quétel

En partenariat avec d'autres associations valognaises, début mars, nous vous proposons une conférence animée par monsieur Ghislain Quétel. Fils de résistant, conférencier et auteur, il nous présentera ses recherches sur la résistance de renseignement en Normandie, en particulier à Valognes et en Cotentin. Sujet souvent méconnu que monsieur Quétel nous livrera avec passion.



Histoire d'eau à Valognes

Chapitre 1 : les puits.

L'eau vitale pour tous à travers l'histoire, des Thermes d'Alauna au Merderet, de l'Ecoute s'il pleut au Gravier devenu invisible, qu'en est-il de l'eau à Valognes ?

Nous commençons nos recherches par le recensement des puits, publics ou privés, leur emplacement, leur architecture, leur époque, leur utilisation... Une action en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du Clos Cotentin, qui animera prochainement avec nous, une réunion publique sur le sujet.



Maurice Pigeon

Un artiste valognais à redécouvrir

Le peintre Maurice Pigeon est né à Cherbourg le 29 décembre 1883 où ses parents tenaient un magasin de « nouveautés très élégant ». L'épisode le plus déterminant de sa vie est l'accident domestique qui, vers l'âge de trois ans, le prive de l'usage d'un œil. Malgré des soins intensifs dispensés à Paris, il ne put recouvrer pleinement la vue, et comble de malheur, il contracte ensuite une méningite infectieuse qui le laisse sourd et muet. Gravement handicapé il ne pourra sa vie durant, communiquer avec ses semblables que par l'écrit ou le dessin. Tandis qu'il est éduqué à domicile, ses talents pour le dessin sont remarqués et son entourage le pousse vers une carrière artistique. Son maître, M. Deguerne, l'initie à la peinture de plein air.

Dès 1909 il expose ses premières œuvres à Cherbourg, et à la même époque, il fait la connaissance de deux autres artistes du Cotentin : Emile Dorrée et Lucien Goubert. En 1912 sa famille cède son commerce et se retire à Fermanville puis au Vast. Les sujets de prédilection de Maurice Pigeon sont les paysages des rivages de la Manche, de la Pointe de la Hague à la Baie de Morsalines, zone qu'il parcourut à bicyclette durant des années.

Pigeon peint Valognes sous de multiples angles, et en toutes saisons.

En 1913 il sera sélectionné pour le Salon des Artistes Français à Paris, puis participera à ce salon tous les ans de 1921 à 1939. Le 17 février 1927, il est promu Chevalier des Palmes Académiques, puis en 1936 Officier des Palmes Académiques. Jusqu'en 1931 il réside au Vast puis, ayant épuisé ses sources d'inspiration, il s'installe avec sa mère à Valognes. De 1931 à 1933 ils louent une partie de l'Hôtel de Blangy rue de Poterie, puis de 1933 à 1936 à l'Hôtel de Chivré rue de Wéléat, avant de revenir de nouveau à Blangy.

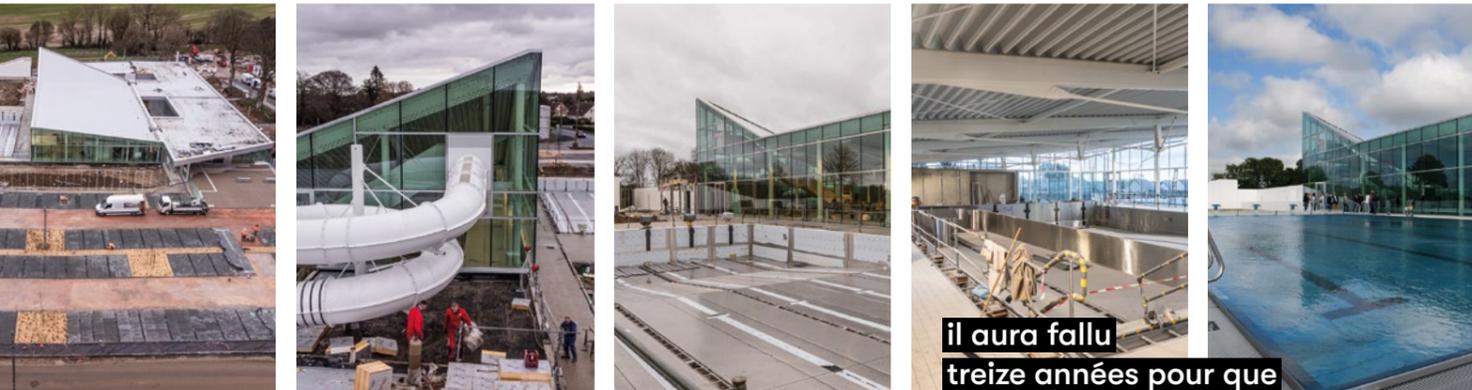
La période valognaise correspond à la maturité de l'artiste. Pigeon peint Valognes sous de multiples angles, et en toutes saisons ; il s'attache particulièrement à représenter l'église St Malo et les scènes du marché qui se tenait aux abords de la place Vicq d'Azir. Il aime également figurer les hôtels particuliers de Valognes, dont plusieurs ont disparu en 1944 ; son témoignage pictural nous en est aujourd'hui d'autant plus précieux.

En 1940 l'Hôtel de Blangy étant réquisitionné pour abriter le collège, Maurice part loger avec sa mère et sa sœur dans l'ancien presbytère d'Alleaume, où ils périssent tous trois sous les bombes des alliés, le 6 juin 1944. Avec le peintre et sa famille disparaissent également une partie de ses œuvres et tout son atelier.

Projet de l'association

Le souhait de l'association « les amis de Valognes » est de mettre en valeur le travail de Maurice Pigeon, à travers le recensement de ses œuvres (peintures à l'huile, aquarelles, pastels, dessins au crayon...). À cet effet, nous sollicitons la connaissance de tous les valognais : si vous possédez des tableaux, ou si vous connaissez dans votre entourage des personnes possédant des œuvres de M. Pigeon, et si vous acceptez de nous en faire part, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse mail de l'association. Merci de nous indiquer le nom de l'œuvre concernée, ses dimensions, et les coordonnées auxquelles nous pouvons vous joindre. Bien entendu l'anonymat des propriétaires sera appliqué.

Nous envisageons en effet de réaliser à terme, une publication rassemblant un maximum d'œuvres de Maurice Pigeon, afin d'en conserver la mémoire pour les générations futures. Avec le concours de la Société d'Archéologie de Valognes, nous souhaitons également en proposer une exposition sélective, parmi les œuvres que les propriétaires (privés ou publics) voudront bien nous prêter à cet effet. Toutes les garanties concernant l'exposition (sécurité, assurance, etc) seront bien sûr mises en œuvre. Le lieu de l'exposition n'est pas encore arrêté, mais ce sera à Valognes, probablement à l'automne 2025.



il aura fallu treize années pour que ce projet voie le jour.

L'Agglo du Cotentin se jette à l'eau

La date du 8 juin 1952 restera dans l'histoire de la ville comme le jour inaugural de la première piscine de Valognes et du Département de la Manche.

Construite sous l'impulsion de Jules LETOURNEUR, Maire entre 1944 et 1953, la piscine aura été l'objet de débats animés au sein du conseil municipal depuis sa séance du 5 juin 1947 au cours de laquelle ce projet fut évoqué pour la première fois par les élus de l'époque, jusqu'à son inauguration officielle.

Comme l'explique Jacques COQUELIN dans le livre "BAIGNADES" qu'il a commis au sujet de la saga d'une piscine en pays valognais, il fallait une belle dose de courage pour entreprendre un tel projet dans cette période durant laquelle Valognes pensait encore les plaies qu'elle avait subies en juin 1944 du fait des bombardements des Alliés. Après avoir fait l'objet de plusieurs aménagements dans les années 80 et plus récemment durant le mandat de Fernand LEBOYER, la piscine qui alors « fuit comme un panier percé » est définitivement fermée le 13 mai 2011 à 9 heures.

Depuis cette décision, le maire n'aura de cesse de pourvoir à son remplacement. Dire que ce projet n'aura pas été un long fleuve tranquille est fort loin d'être un vain mot. L'évolution des politiques territoriales, les atteroiements de certains élus, les tergiversations de quelques collectivités, l'augmentation des coûts de construction ; ainsi, il aura fallu treize années pour que ce projet porté au final par la Communauté d'Agglomération du Cotentin voie le jour.

Le résultat est une véritable réussite. Ce centre aquatique « Les Bains du Cotentin » dispose en intérieur, d'un bassin avec 4 lignes de 25 mètres et d'une zone ludique avec des jets massants, d'un espace bien-être avec sauna, hammam, bains bouillonnants et douche sensorielle, d'une pataugeoire de 26 m² et d'un toboggan de 67 mètres. En extérieur, on trouve un bassin nordique avec 5 couloirs de nage et un pentagliss de 27 mètres. Inauguré le 23 mai 2024, le centre aquatique s'est ouvert au public un mois plus tard.

Le coût définitif du projet s'élève à 21 321 000 € TTC. L'Agglomération a mis 12,2 millions d'euros dans la corbeille. La Région Normandie a apporté 2,5 millions d'euros, le Département près d'1,7 million d'euros, le montant de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) s'élève à 620 000 €, l'ADEME (Agence de transition écologique) a versé 470 000 €, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) 350 000 €, et le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) a apporté pour l'étude, un financement de plus de 33 000 €.

L'équipement est ouvert 7 jours / 7 avec une occupation des bassins différente selon les périodes : période scolaire, petites vacances scolaires, vacances estivales.

Les activités proposées par le gestionnaire Vert Marine sont nombreuses et très diversifiées. L'école de natation est encadrée par des éducateurs diplômés d'État comme toutes les activités pour les enfants.

À l'issue d'un long cheminement, le Maire de Valognes, 1^{er} Vice-Président, n'a pas caché sa satisfaction lors de l'inauguration des Bains du Cotentin

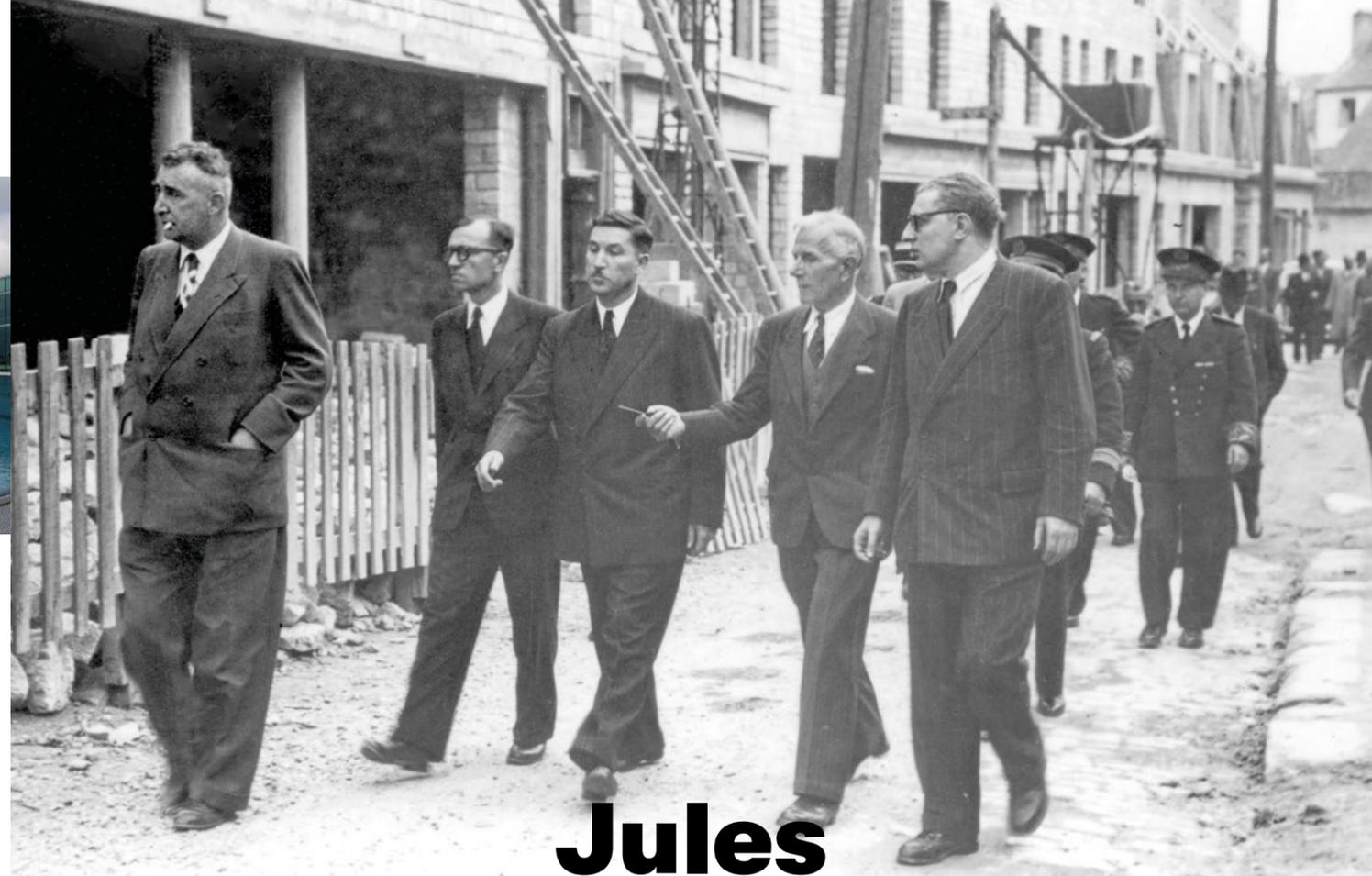


David MARGUERITE, Président, aux côtés de Jean RAMPON, Sous-Préfet de Cherbourg et de Jean MORIN, Président du Conseil départemental de la Manche

Des cours d'aquagym et d'aquacycling sont proposés selon une moyenne hebdomadaire de 11 pour l'aquagym et 4 pour l'aquacycling.

Les « Bébés Nageurs » (de 5 mois à 3 ans) sont également accueillis dans des conditions adaptées pour favoriser leur familiarisation dans l'eau et le jardin aquatique réservé aux 3/5 ans permet aux enfants d'apprendre à nager dans des conditions très sécurisées. Le perfectionnement pour les enfants de 8/9 ans leur permet l'apprentissage des 4 nages mais aussi la nage avec palmes et le sauvetage.

Le nombre d'entrées dépasse toutes les espérances puisqu'après un peu plus de deux mois, la fréquentation était très proche des 35 000 nageurs, ce qui démontre ô combien cet équipement était attendu dans le Valognais.



Claudius PETIT, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en visite à Valognes, rue de l'église, Jules LETOURNEUR présente les travaux considérables engagés pour la reconstruction de la ville.

Jules Letourneur artisan de la première piscine de la Manche

La ville de Valognes a décidé d'honorer la mémoire de Jules LETOURNEUR qui fut Maire de la ville entre 1944 et 1953. Outre le travail immense qu'il a accompli pour la Reconstruction de Valognes, il est l'un des principaux artisans de la construction de la première piscine du Département de la Manche à Valognes en 1952.

Jules Aimé LETOURNEUR est originaire du Département de l'Eure. Il est né le lundi 28 avril 1890 à neuf heures du matin dans la ferme familiale située dans le hameau de NÉZÉ, sur la commune de MÉZIÈRES EN VEXIN, dans le canton des ANDELYS.

Il est le troisième enfant d'une famille qui en comptera sept. Il est bon élève dans la petite école de MÉZIÈRES EN VEXIN placée sous la responsabilité de Louis Désiré GODEFROY, l'instituteur dévoué du village. Dans son ouvrage, "BAIGNADES", Jacques COQUELIN lui consacre un chapitre.

À l'issue de la Première Guerre Mondiale, son retour à la vie civile est difficile : il est traumatisé mais l'homme est solide et veut changer de vie. Il décide de rejoindre son cousin Henri Gaston MARTEL à Valognes pour exercer la profession de mécanicien pour automobiles, cycles, motocycles et toutes machines agricoles dans l'atelier situé au 90 bis de la rue des Religieuses à Valognes, où il démontre son savoir-faire professionnel. Le commerce est florissant. Le 21 juin 1924, il ouvre un nouveau magasin de vente et réparations au 35 de la rue de Poterie. Il est à la tête de quatre magasins, deux à Valognes, un troisième dans la grande rue de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE et un autre à PONT L'ABBÉ / PICAUVILLE.

Jules LETOURNEUR est honoré lors du concours général agricole de l'arrondissement de Valognes du 6 septembre 1925 et reçoit un diplôme d'honneur dans la catégorie matériels agricoles avec son complice, De FEDERICI. À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la dissolution du conseil municipal est prononcée. Henri CORNAT n'a reçu la notification du Préfet que le 8 septembre 1944 et c'est donc le 13 suivant qu'il tient son dernier conseil municipal dans une atmosphère pesante. Au cours d'une longue prise de parole, il annonce la dissolution du conseil municipal et la composition de la nouvelle assemblée.

Il faudra cependant attendre la séance du 18 septembre pour voir Jules LETOURNEUR, élu Maire de Valognes avec 17 voix sur 18. La ville est à reconstruire, de nombreux quartiers sont encore privés d'eau courante et d'électricité, le travail est immense, mais le nouveau maire ne craint pas la charge, il a du répondre et le démontrera durant ces neuf années à la tête de la municipalité.



Pôle de Santé Libéral Ambulatoire... 3 ans après !

Un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire n'est pas un bâtiment, c'est une organisation favorisant l'exercice coordonné des professionnels de santé présents sur un même territoire. Ce territoire correspond le plus souvent à un bassin de vie comme celui créé, il y a maintenant trois ans, sur le secteur de Valognes et Brix.

Il existe plusieurs autres formes d'exercice coordonné en région (maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé, communautés professionnelles territoriales de santé...) mais les PSLA sont une spécificité normande. Une charte partenariale pour le développement de ces structures existe depuis une quinzaine d'années. Elle permet aux acteurs institutionnels et représentants des différentes professions, d'accompagner les projets de PSLA de manière concertée et cohérente.

Trois ans après sa création, le PSLA est composé de 8 médecins généralistes, 4 cabinets infirmiers, 2 sages-femmes, 1 sage-femme échographiste, 1 pédicure-podologue, 3 pharmacies, 3 masseurs kinésithérapeutes, 1 orthodontiste, 1 orthoptiste, 1 chirurgien-dentiste, 1 psychologue, 3 psychomotriciennes, 2 ergothérapeutes, 2 infirmier(e)s Asalée (prévention/santé publique), 1 coordinateur.
En 2024, le bâtiment qui accueille le pôle de Valognes s'est agrandi avec l'aménagement des combles du deuxième étage et l'arrivée de nouveaux professionnels : médecins généralistes, psychiatre, pédiatres, orthophoniste.

Le pôle est désormais doté de nombreuses professions permettant de travailler ensemble autour de thématiques telles que la petite enfance et l'enfance.

DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

À l'origine, la création du pôle de Valognes a été portée par une équipe de professionnels de santé du territoire de Valognes et Brix. Ces professionnels se sont basés sur les besoins de la population et ont lancé une dynamique collective permettant à chacun de travailler ensemble.

ACCUEIL D'INTERNES ET DE STAGIAIRES

Chaque année, le PSLA de Valognes-Brix accueille de jeunes professionnels au sein des différents sites. Cela leur permet de répondre aux obligations de leurs formations mais également de leur présenter la dynamique du pôle et de son exercice coordonné.

LE PROJET DE SANTÉ DU PSLA VALOGNES-BRIX

Les 40 professionnels de santé sont répartis sur un pôle multisites ; pour autant, ils partagent un seul projet de santé à l'échelle du territoire. La mobilisation des professionnels de santé et leur engagement ont fait émerger un projet commun : le projet de santé, dont l'objectif principal est celui de l'amélioration de la prise en charge du patient et de l'exercice pluriprofessionnel. En détail :

- ↳ Maintien de la continuité des soins sur le territoire,
- ↳ Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles tout au long de l'année,
- ↳ Système d'information partagé,
- ↳ Mise en place de projets autour de la santé en interne mais aussi à l'échelle du territoire.

À noter que sur Valognes même, cinq médecins généralistes exercent en dehors du PSLA ; ce qui porte à 8, le nombre de médecins généralistes sur la ville depuis le 1^{er} janvier 2025.

De surcroît, trois dentistes pratiquent en dehors du PSLA, sans oublier le service d'urgences dentaires sur le site valognais du Centre Hospitalier Public du Cotentin, Hôpital Simone Veil.



Valognes a reçu l'édition 2024 de l'Eductour

Le 11 octobre, la troisième édition de l'EDUCTOUR, une action menée par la Mutualité Sociale Agricole, s'est déroulée à Valognes dans le salon Marcel Audouard de l'hôtel de ville.

Ouverte à de futurs professionnels de la santé, cette opération consiste à faire découvrir l'exercice professionnel médical et paramédical en milieu rural et à promouvoir l'exercice coordonné sur les départements de l'ex Basse-Normandie.

Après avoir découvert le PSLA de Valognes en matinée, les élèves des différentes filières de santé ont été sensibilisés à la culture commune de soins et invités à coconstruire un projet de santé.

Le Maire a ainsi pu présenter la ville mais également les différentes pratiques de la médecine sur le territoire ainsi que le soutien apporté aux futurs candidats à l'installation sur le secteur de Valognes.

Liste : Un nouvel avenir pour Valognes ZAN = Zéro Artificialisation Nette

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la région de Valence en Espagne est dévastée par des inondations monstres dont la cause est établie. Plus personne ne peut aujourd'hui sérieusement douter du réchauffement climatique dont les effets se multiplient et s'intensifient, partout sur la planète. Les espaces urbanisés doivent désormais faire preuve de résilience et s'adapter pour résister à des phénomènes météorologiques aux amplitudes inhabituelles. A Valence, 9 000 hectares de vergers ont été détruits et remplacés par des espaces bétonnés entre 1956 et 2011, soit l'équivalent de la surface de Paris, créant les conditions parfaites pour accentuer le ruissellement des eaux d'un orage stationnaire d'une abondance telle, que les réseaux usuels ne réussissaient plus à les canaliser.

Au cours de la dernière décennie, la France a enregistré une consommation foncière moyenne de 24 000 hectares, ce qui représente l'équivalent de 5 terrains de football par heure. Pour lutter contre l'artificialisation des sols, la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a défini un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050. Il ne sera plus possible de transformer des terres naturelles, agricoles ou forestières en zones urbanisées ou artificielles sans en rendre autant à la nature.

La circulaire du 31 janvier 2024 du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, précise les ambitions de la ZAN : « La priorité est de transformer la ville existante, en revitalisant les cœurs des petites et moyennes centralités, en remobilisant en priorité les espaces déjà urbanisés et artificialisés, notamment les friches et les logements vacants... La densité peut être optimisée pour faciliter l'accessibilité aux services et activités, tout en améliorant le cadre de vie de nos concitoyens, notamment en renforçant la présence de la nature en ville. »

En matière de réhabilitation urbaine, Valognes peut donner l'exemple de projets récents : le Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire en lieu et place de l'ancienne gendarmerie ; la Maison des services publics qui a supplanté l'entreprise Self, la Maison des solidarités à l'hôtel Saint-Rémy. D'autres sites valognais pourraient accueillir de nouveaux projets dans les années à venir : l'ancienne piscine, les écoles du Quesnay et Delisle quand le nouveau groupe scolaire sera construit, la partie inoccupée de l'usine Valco. Qu'en sera-t-il du tribunal quand une nouvelle école de musique aura vu le jour, ou de l'ancienne caserne des pompiers quand la nouvelle sera construite ? Certains de ces espaces pourraient contribuer à améliorer l'offre de logements à Valognes et notamment de logement social afin de mieux répondre à la demande (nous nous sommes déjà exprimés sur ce sujet dans ce billet l'année dernière).

En ce qui concerne les logements vacants, ce sont 9,1 % des logements valognais qui étaient inoccupés en 2021 selon l'INSEE, ce qui représente plus de 300 logements. Une analyse sectorielle laisserait sans doute apparaître le centre-ville comme étant le plus concerné. Nous avons déjà exprimé l'intérêt pour la collectivité de s'emparer de cette question pour envisager des solutions

en matière de parcours résidentiel. Il serait utile de disposer d'une offre de logements accessibles, à proximité des services, adaptés aux besoins d'une population vieillissante, mais aussi à ceux des jeunes ménages qui cherchent leur premier appartement pour s'installer. Mais quels seront les leviers qui permettront à notre ville de faire évoluer ce parc, essentiellement privé, pour atteindre cette ambition ? Quelles aides l'État prescripteur pourra-t-il apporter à la collectivité pour répondre à cet enjeu qui dépasse les frontières de Valognes ?

Le potentiel d'espaces urbanisés à remobiliser est important à Valognes. Les projets utiles ne manqueront pas dans les prochaines années. Il faudra envisager de les implanter en priorité sur ces friches. Cela limitera la consommation foncière et permettra de répondre à l'objectif du ZAN. Mais, ne faudrait-il pas aussi envisager de désartificialiser certains de ces sites en les rendant à la nature ? La question est pertinente pour l'ancienne piscine au regard de sa localisation à proximité immédiate du Merderet. Nous n'oublions pas que les Valognaises et les Valognais attendent davantage d'espaces végétalisés. Ils contribueront à désimpermeabiliser les sols des zones très urbanisées, notamment aux endroits propices aux ruissellements et aux inondations.

La ville de demain se dessine aujourd'hui avec l'obligation faite aux élus d'adapter son urbanisme pour prendre en compte le réchauffement climatique et en amortir les effets. Nous devons être à l'initiative d'aménagements et d'équipements qui sauront répondre à ces enjeux. Et même si parfois ils perturbent certaines habitudes, ils finiront par s'imposer car ils favoriseront le bien-être et le cadre de vie dans notre ville.

Fabrice Rodriguez
Sylvie Hervieu
Stéphane Laine
Mathilde Challier
Antoine Leforestier

i Infos pratiques

Mairie services administratifs

Place Général De Gaulle BP 301
50700 VALOGNES
Ouverts au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.00 / Fax : 02.33.40.49.69
✉ contact@valognes.fr
valognes.fr

Contacts mairie services administratifs

✉ administration-generale@valognes.fr
✉ drh@valognes.fr
✉ etatcivil@valognes.fr
✉ finances@valognes.fr
✉ salles-municipales@valognes.fr

Services techniques municipaux

8, rue Binguet - 50700 VALOGNES
Ouverts au public du lundi au jeudi :
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.01 / Fax : 02.33.95.82.13

Contacts services techniques municipaux

✉ batiments-communiaux@valognes.fr
✉ environnement@valognes.fr
✉ secretariat-technique@valognes.fr

Service urbanisme et affaires foncières

Guichet unique
8 rue Binguet - 50700 VALOGNES
Ouvert au public du lundi au jeudi
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.01
✉ urbanisme@valognes.fr

Urgences eau

Tél : 07.87.97.37.30

Urgences grdf

Tél : 0.800.47.33.33

Urgences enedis

Tél : 09.726.750.50

Police municipale

5 bis rue Léopold Delisle
50700 VALOGNES
Tél : 06.16.24.32.37 / Tél : 02.33.95.82.02
✉ police-municipale@valognes.fr

Cimetières d'Alleaume et Saint-Malo

Ouverts toute l'année

Culture patrimoine

Hôtel-Dieu
11, rue de l'Hôtel-Dieu
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.21.62.70 / Fax : 02.33.21.62.74
✉ hotel-dieu@valognes.fr
✉ culture@valognes.fr

Médiathèque Julien de Laillier

Rue Pierre Godefroy
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.82.40
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 > 18h00
Mercredi : 10h00 > 12h30 / 13h30 > 18h00
Samedi : 10h00 > 12h30 / 14h00 > 17h30
Lecture sur place et consultation internet
Wifi gratuit
✉ bibliotheque@valognes.fr
mediatheque.valognes.fr
Réseau LIRE@COEUR :
✉ lireacoEUR@lecotentin.fr
bibliotheques-coeur.cotentin.fr

Musée régional du cidre

Rue du Petit Versailles
50700 VALOGNES
Tél : 06.75.89.89.52
✉ patrimoine@valognes.fr
Réouverture pour la saison 2026

Sport – infrastructures sportives – évènementiel

5 bis Rue Léopold Delisle
50700 VALOGNES
Horaires (idem mairie)
Tél : 02.33.95.82.16
✉ sports@valognes.fr

Jeunesse – vie associative

5 bis, rue Léopold Delisle
50700 VALOGNES
Horaires (idem mairie)
Centre de loisirs sans hébergement
Tél : 02.33.95.82.44
✉ jeunesse@valognes.fr
Associations
Tél : 02.33.95.82.43
✉ vieassociative@valognes.fr

Espace jeunes de l'Hôtel-Dieu

11, rue de l'Hôtel-Dieu
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.21.62.70
✉ espacejeunes@valognes.fr
Périodes scolaires :
Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

Centre familial et social

6 rue Binguet
50700 VALOGNES
Ouvert au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.30 / Fax 02.33.40.23.17
✉ actionsociale@valognes.fr

Service éducation

Centre Familial et Social
6 rue Binguet
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.82.31
✉ enseignement@valognes.fr
INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Renseignements Centre
Familial et Social
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
Écoles maternelles
et élémentaires publiques
7h30 > 8h35 / 12h00 > 12h30
13h15 > 13h35 / 16h30 > 18h30
CLUBS DU SOIR
Écoles élémentaires publiques
Lundi et mardi :
16h30 > 17h30
MERCREDIS LOISIRS
8h00 > 18h00
en journée avec repas ou
demi-journée avec ou sans repas

École municipale de musique

Place Jacques Lemarinel
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.00.58
✉ ecole-musique@valognes.fr

Camping municipal « Le Bocage »

Rue Neuve - 50700 VALOGNES
Tél : 06.33.67.62.30
✉ camping@valognes.fr
Place Félix Buhot :
Aire de camping-car – 3 places
Borne de service avec 1 place

Maison des Solidarités

2 B rue Burnouf
Le Secours Catholique
✉ annabelle.levaufre@outlook.fr
Le Secours Populaire
✉ spf50.valognes@orange.fr
La Croix Rouge Française
✉ ul.ouve-saire@croix-rouge.fr
GIP TANDEM
✉ melanie.desquesnes@giptandem.fr
GEM L'ALIZÉ – ✉ lalize50@gmail.com
Le Club de bridge
✉ bridgevalognes@gmail.com
Valognes Activités en Temps Partagé
✉ levavasseurj@orange.fr



Communauté d'Agglomération du Cotentin

Siège administratif :
Hôtel Atlantique – Boulevard Félix Amiot
BP 60250
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
lecotentin.fr

Direction du cycle de l'eau

6, allée de la Poste - 50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public
du lundi au vendredi :
9h00 > 12h00 / 14h00 > 17h00
Tél : 02.33.03.03.01
✉ dce.valognes@lecotentin.fr
Sébastien THÉRÈZE, Responsable du service
de l'eau
✉ sebastien.thereze@lecotentin.fr

Centre instructeur ADS Centre-Est Cotentin

12, rue Binguet – 50700 VALOGNES
Uniquement sur rendez-vous
Du lundi au vendredi
Tél : 09.71.16.21.90
✉ cicec@lecotentin.fr

Relais petite enfance du Cœur du Cotentin

Pôle de proximité
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Permanences sur RDV
Lundi et Jeudi : 14h00 > 17h00
Mercredi : 9h00 > 12h00
Lundi et vendredi à Bricquebec : 14h00 > 17h00
Aurélie FLOQUET : 06.72.18.28.91
Pearl HUBER (Bricquebec) : 06.82.64.86.45
Animatrice en cours de recrutement :
06.30.78.22.76
Tél : 02 33 40 08 60
✉ rpe.coeurcotentin@lecotentin.fr

La Maison du Cotentin

22, rue de Poterie
50700 VALOGNES
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Tél : 02 33 40 08 60
✉ accueil.coeurcotentin@lecotentin.fr

Un accueil près de chez vous !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, déchets, cycle de l'eau, mobilité...

Crèche multi-accueil « la farandole »

Pôle de proximité
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Ouverte du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30
Fermeture annuelle une semaine à Noël,
dernière semaine de juillet et
deux premières semaines d'août
Fermée les jours fériés
et le vendredi de l'Ascension
Renseignements et inscriptions :
Tél : 02.33.40.36.35
✉ creche.valognes@lecotentin.fr

Office de tourisme du Cotentin

encotentin.fr
Bureau d'information touristique
25, rue de l'église – 50700 VALOGNES
Tél : 0 805 320 200
✉ contact@ot-cotentin.fr

Ouvert toute l'année
> BASSE-SAISON du 2 janvier au 31 mars
et du 6 novembre au 31 décembre
Du mardi au vendredi :
9h30 > 12h30 / 14h00 > 17h00

> MOYENNE SAISON du 1^{er} avril au 30 juin
et du 1^{er} septembre au 5 novembre
Du mardi au samedi :
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h00

> HAUTE SAISON du 1^{er} juillet au 31 août
Du lundi au samedi
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h30

Pays d'Art et d'Histoire « le Clos du Cotentin »

21, rue du Grand Moulin – 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.01.26
✉ pah.clos.cotentin@lecotentin.fr

Déchetterie communautaire

La Fosse Prêmesnil - 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.21.05

PARTICULIERS :

Du Lundi au samedi
↳ Du 1^{er} octobre au 31 mars :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Fermeture : dimanche et jours fériés
↳ Du 1^{er} avril au 30 septembre :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 18h30
Fermeture : dimanche et jours fériés

PROFESSIONNELS :

Ouverture identique aux particuliers,
sauf week-ends
Fermeture : samedi, dimanche et jours fériés



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Don du sang en 2025

Salle du château :

JEU 20 FÉV VEN 21 FÉV
LUN 28 AVRIL MAR 29 AVRIL
LUN 30 JUIN MAR 1^{ER} JUILLET
JEU 28 AOÛT VEN 29 AOÛT
MER 29 OCT JEU 30 OCT
LUN 29 DÉC

La Ville de Valognes - Activ'méninge - Amicale Laïque de Valognes - Atelier Dessin enfant -
 Atelier Dessin Adulte - Centre Aéré - Club Philatélique - Amicale Laïque des Enseignants
 de la Région de Valognes - Art Scène - Association Valognnaise de Loisirs - Sambalona
 - Presqu'île Art - Atelier Théâtre Jeunes - AVEL VAT - C Cédille - Cactus - Lucie Poirion -
 Club de l'Amitié - Club-Photo de Valognes - Collège Félix BUHOT - Comité de Jumelage Valognes
 Wimborne-Minster - Conseil Local de Jeunes - Conseil Local d'enfants - Contacts - Echec
 + - Ecole et collège Sainte Marie - Ecole Léopold Delisle - Ecole du Quersnay-Enfants-scène
 - Ensemble - F.R.A.C. - Groupe Ornithologique Normand - Hell's Game - La maison des
 Adolescents - Le Club de Bridge de Valognes - Le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Coten-
 tin - Les Ponts Tournants - Les P'tiots - Les Restos du Cœur - Les Sacrebleu - Les
 Toujours Jeunes - L'Espérance - Lycée Henri Cornat - mémo Réveil - Nana Blues - Rock
 Art - Rotary Club - Royal Trip - Société d'Archéologie et d'Histoire de la manche - Section
 de Valognes - ΔΕΛΔΑΔ - Syndicat mixte du Cotentin - Valognes Commerces - Valognes en
 temps partagé - Valognes Familles - Yogananda - Les meeples- INJERA - Les adhérents
 de l'Espace Jeunes-Les Pinceaux Valognnais-Les concerts en Valognnais-Comité de jumelage
 Valognes-Stölberg- Secteur d'Action de la Région de Valognes-Canton de Valognes-Les Amis de Va-
 lognes-Diwaliyoga-A.L.F. - Ad Libitum - Association des Anciens Elèves du
 Lycée Matherbe - Association des Amis de la Manche du Cotentin - Barbotine
 - CAUE de la manche - C.T. de la Manche - Cercle Archéologique de la Manche - Cercle Généalogique de
 la manche - Chor'Hag - Comité Départemental de Rugby - Comité Départemental de Valognes - Culture-
 jazz.net - Alaluna - Famille - Focus Jazz - Hier et Demain - Inna - La Jarrotte
 - L'Estrian - Les Ger - Prod - La Jarrotte
 Lutte - Le Cabestan - Judo - La Valognnaise
 de l'avenir - Les enf - Touradon - Les Défis
 - MSA - musique da - MAIF - MFR - MGEN
 Pôle Universitaire No - Municipal de musique -
 - Rugby Club de Valognes - Les mimosas - RMZVØ
 - UEMØ- Ulaballoo Sou - n - U.S.V. Gymnastique
 Être - Elodie Perrier/Voyage - de Caen - Yoga et mieux
 Céline Flaprouce/Flow by Cé - Céline Kervalla/Wutao -
 ACCARY - Gilles AILLAUD - Pierre - Martine ABALLEA - Claire
 ASDAM - Jean-Philippe AUBANEL - André - Dieter APPELT - Knut
 BEALU - René BÖNARGENT - Philippe BÖUILLON - Katia BÖYADJIAN - Jean-Philippe BURHEL
 - Nancy BURSON - Patrice CARRE - Cécile CHOPIN - Anne CLABAUX - Bernard CLARISSE -
 CLUB PHOTO DE VALOGNES - Philippe COGNEE - Lynne COHEN - Robin COLLYER - Jordi COLTOMER
 - François CURLET - Michel DARNIA - Eric DELOUCHE - Jacques DEVILLERS - Philip-Lorca
 DICORCIA - Marcel DINAHET - Noël DOLLA - Tom DRAHOS - Jean François DUBREUIL - Jean-
 Noël DUCHEMIN - Philippe DUFOUR - Emmanuel DUPAQUIER - Philippe DURAND - Sylviane DU-
 RUEL-BÖIALAY - ERNEST T. - Fond Régional d'Art Contemporain de Basse-Normandie F.R.A.C.
 - Philippe FAVIER - FELTEN-MASLINGER - Marie-Jo FERREY - Valérie FRANCIASQUE - Charles
 FREGGER - Dan GRAHAM - Gérard GWEZENNEG - Fariba HAJAMADI - Simon HANTAÏ - Alex HART-
 LEY - Bénédicte HEBERT - Nathalie HERVIEUX - Joël HUBAUT - Axel HÜTTE - Kazuo IWAMURA
 - Véronique JOUMARD - Valérie JOUVE - Daniel JURÉ - Martin KALIMIR - Alain KIRILI - Ju-
 lije KNIFER - Karen KNØRR - Philippe KUZNICKI - Bruno LARGER - Daniel LE GRAND - Farida
 LE LAUVE - Brunehilde LEBREASSE - Ange LECCIA - Thiermy LECHEVALLIER - Jean François
 LECOURT - Yves LEDENT - Philippe LEFEBVRE - Dominique LEROUXEL - David LEWIA - Armin
 LINKE - Xavier LUCAS - Emmanuel LUCE - Benoit LUC-Jean-Paul MABIRE - Eric MADELEINE
 - Martine MAHUT - Daniel MASQUELIER - Jean François MAURIGE - Myriam MECHITA

